leo lagrange
FEDERATION
OUEST

Convention Pluriannuelle d'Objectifs Maison de quartier des Hauts de Saint Aubin

2023-2026

SOMMAIRE

PARTIE 1 - INTRODUCTION/PREAMBULE 2
1. LEO LAGRANGE OUEST ET LA VILLE D'ANGERS : 14 ANS DE PARTENARIAT 3
2. LEO LAGRANGE OUEST : UNE UTILITE PUBLIQUE FONDEE SUR UN IDEAL DE PROGRES 3
3. UN FONCTIONNEMENT SITE/SIEGE AU BENEFICE DU TERRITOIRE 5

PARTIE 2 - LE PACTE DE COOPERATION ET SA DECLINAISON : UN SOCLE COMMUN DE VALEURS ET DE PRINCIPES CONSTRUITS DANS UNE DEMARCHE PARTAGEE 10

1. RENFORCER LES LIENS SOCIAUX ENTRE HABITANTS 15
1.1. Développer des actions de proximité pour animer le quartier 16
1.2. Développer la rencontre entre habitants pour favoriser la convivialité et la mixité .. 18
2. SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR PARCOURS FAMILIAL 22
2.1. Contribuer au développement des liens entre les familles 23
2.2. Contribuer au développement des liens entre les parents et leurs enfants 25
2.3 Proposer des accompagnements aux parents 27
2.4. Renforcer le travail en réseau pour mieux informer et orienter les familles 28
3. ORIENTER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES FRAGILES 30
4. VALORISER LES ACTEURS DU QUARTIER ET LES ESPACES D'ENGAGEMENT BENEVOLE 38
4.1 Faire mieux connaitre les acteurs du quartier 38
4.2. Contribuer à la valorisation des espaces bénévoles du quartier 40
5. DES MISSIONS INHERENTES A L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE 43
5.1. Prioriser l'intervention de l'équipe d'accueil dans le hall et définir le rôle du personnel et des bénévoles dans l'accueil, l'échange et l'accompagnement du public accueilli 44
5.2. Mieux répondre aux enjeux du numérique dans l'accès aux droits 45
5.3. La participation des habitants : un développement du bénévolat à accompagner ... 46
5.4. La vie associative locale : un développement relatif et un point d'appui nécessaire .. 47

PARTIE 3 - LES PRIORITES THEMATIQUES DE LA VILLE 50

1. L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNESSES 51
1.1. Développer une politique « d'aller vers » les jeunes non captifs 52
1.2. Développer des actions partenariales avec les différents acteurs de la jeunesse sur le champ de l'insertion sociale et professionnelle 56
1.3. Proposer une offre de loisirs structurée et adaptée aux 15-17 et aux 18-25 ans 59

2. ÉDUCATION ENFANCE 63
2.1. Les dynamiques transversales 63
2.2. La petite enfance (0-3 ans) 64
2.3. L'enfance (4-11 ans) 64
2.4. L'âge collège 12-15 ans 71

3. LE PARCOURS CULTUREL DE L'HABITANT 76
3.1. Favoriser la participation des habitants dans l'animation culturelle du quartier 78
3.2. Encourager et valoriser les pratiques artistiques en amateur 83
3.3. En transversal : une dynamique écocitoyenne et une convivialité / mixité sociale 85

PARTIE 4 - LES PRIORITES POUR LE QUARTIER 86
1. La démarche hors les murs dans les Hauts de Saint Aubin 87
2. L'articulation du projet social avec les acteurs du quartier ..... Erreur ! Signet non défini.
3. La contribution à la G.U.P (Gestion Urbaine de Proximité) 94

PARTIE 5 - LE BUDGET 98
1. Les frais de personnel 100
1.1. La convention collective ECLAT 100
1.2. L'adaptation de l'encadrement au développement : 101
2. Les frais liés à l'activité 104
3. Les charges indirectes 105

PARTIE 6 - ANNEXES 108

PARTIE 1 - INTRODUCTION/PREAMBULE

1. LEO LAGRANGE OUEST ET LA VILLE D'ANGERS : 14 ANS DE PARTENARIAT

La Maison de quartier des Hauts de Saint-Aubin est gérée depuis 2004 par l'association Léo Lagrange Ouest (LLO), prenant la suite de l'association MPT Verneau. Au cours de ces années, différentes modalités de contractualisation entre la Ville d'Angers et Léo Lagrange Ouest auront vu le jour. Initialement sous l'égide d'une convention, la Maison de quartier aura été gérée et animée par la suite dans le cadre d'une délégation de service public en régie intéressée jusqu'en 2015, de 2015 à 2019 dans le cadre d'un marché public, et depuis 2019 dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO). La Ville souhaite poursuivre sa relation partenariale avec l'association Léo Lagrange Ouest dans le cadre de cette CPO, cadre contractuelle en vigueur pour toutes les Maisons de quartier associatives du territoire communal.

2. LEO LAGRANGE OUEST : UNE UTILITE PUBLIQUE FONDEE SUR UN IDEAL DE PROGRES

Léo Lagrange Ouest est une association loi 1901 créée en 1996, elle fait partie de l'Unité Economique et Sociale de la Fédération Léo Lagrange (UES FLL), fédération d'éducation populaire créée en 1950. Son histoire témoigne de l'évolution de notre société et de celle du champ d'intervention de la maison de quartier.

La Fédération, conformément à ses valeurs fondatrices, s'est très souvent positionnée sur les sujets de société (signataire de l'appel « marchons contre le racisme », soutien au mouvement du Planning Familial, préparation de la COP 21 en partenariat avec la Fondation France Libertés et l'association Les Petits Citoyens, engagement dans l'accueil des réfugiés avec le Centre d'accueil et d'orientation de Beauzire…).

Pour la Fédération Léo Lagrange, l'éducation populaire est un engagement qui implique de :

- Donner les moyens à tous, tout au long de la vie, de s'épanouir et de vivre pleinement sa citoyenneté ;
- Disposer des moyens de se former tout au long de la vie ;
- Agir en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances ;
- Proposer aux usagers/habitants de tous les âges des activités et des loisirs de qualité ;
- Favoriser l'échange culturel et la mixité sociale ;
- Être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'expression citoyenne.

En tant que mouvement d'éducation populaire, la Fédération a l'ambition, à travers chacune de ses actions, de développer l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et surtout, l'intérêt pour les autres.

Cela passe par :

La défense des 6 valeurs fondamentales : l'égalité, la liberté, la fraternité, la participation de tous, la justice sociale, la laïcité.

L'expérience de toutes les mixités : sociale, culturelle, générationnelle, mixité des genres

L'utilisation de 4 leviers d'action majeurs :

Investir le temps libre pour grandir et s'émanciper ;

Développer les capacités à penser le monde ;

Éduquer et former tout au long de la vie ;

Accompagner les initiatives et les projets.

L'association Léo Lagrange Ouest est dirigée par un conseil d'administration (9 membres) dont la présidente est Madame Françoise Lestien. Le conseil d'administration se réunit 4 fois par an au minimum.

La Présidente et la Trésorière de l'association sont membres de droit du Conseil Stratégique de la fédération Léo Lagrange au niveau national.

La fédération Léo Lagrange a lancé la démarche PROGRESS depuis 2017.

La démarche PROGRESS est une démarche d'innovation collaborative permettant d'aboutir à un processus de transformation. Pour la Fédération, elle va permettre de construire un nouveau projet stratégique et de produire une analyse des besoins sociaux et sociétaux. Son aboutissement est la mise en place de plan d'actions.

La démarche PROGRESS est une démarche permettant de fabriquer des partenariats extérieurs. C'est également une démarche apprenante, dans laquelle l'ensemble des salariés a envie d'agir.

▶ Quelques outils qui sont utilisés pour ce projet :

Un cycle de rencontres sur des thèmes précis : le rapport au temps, la transformation en cours sur l'économie du partage, les formes d'engagement, l'éducation, la laïcité, le rapport avec la nature, etc…

Un réseau de facilitateurs : des professionnels formés qui relaient, explicitent et contribuent à la démarche ;

Un programme de recherche-action avec des partenaires universitaires ;

L'installation d'une plateforme d'échange collaboratif afin de permettre les échanges de bonnes pratiques.

La Fédération Léo Lagrange est titulaire des agréments suivants :

8 janvier 1958 : Reconnaissance d'utilité publique

1er mars 1994 : Déclaration organisme prestataire de formation

2 septembre 2004 : Agrément « Jeunesse Education Populaire »

17 décembre 2004 : Agrément « Sport » de l'association Union Nationale Sportive Léo Lagrange (UNSLL)

3 avril 2013 : Agrément « Association éducative complémentaire de l'enseignement public »

4 octobre 2013 : Agrément « Entreprise solidaire et d'utilité sociale »

18 janvier 2017 : Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours

28 janvier 2017 : Agrément « Consommation » de l'Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs (ALLDC)

1er janvier 2018 : Habilitation « BAFA/BAFD » (renouvellement)

27 juillet 2018 : Agrément « Engagement de service civique » (renouvellement)

Lors de son dernier congrès en novembre 2019, la fédération Léo Lagrange a adopté son manifeste « *Nous demain ! Pour un progrès durable et partagé* ». Voté par les 450 délégué.e.s présent.e.s, ce manifeste signe l'aboutissement d'une réflexion collaborative de deux ans et l'affirmation des valeurs qui sont chères à la Fédération Léo Lagrange dans un environnement inédit[1].

3. UN FONCTIONNEMENT SITE/SIEGE AU BENEFICE DU TERRITOIRE

L'animation et la gestion de la Maison de quartier des Hauts-De-Saint-Aubin, sont suivies par l'équipe de son siège basée à Saint-Nazaire (fonctions supports). C'est à partir de cette plate-forme de services, que sont assurées les missions administratives et financières suivantes :

La Directrice des Programmes et Activités (DPA) exerce une supervision de l'activité. Elle incarne le lien avec la fédération et ses dispositifs pour alimenter et enrichir le site angevin (exemples : label « Ici & ensemble », « Hub Léo », « Alpha Léo »…).

Ce fonctionnement entre le site et les services centraux de Léo Lagrange Ouest, permet au directeur de site d'être dégagé du suivi de certaines tâches, de bénéficier de compétences

[1] Voir annexe - Manifeste de la Fédération Léo Lagrange - Novembre 2019

techniques, de se centrer sur le projet local, le fonctionnement de l'équipe et de bénéficier d'un accompagnement externe.

L'association Léo Lagrange Ouest est membre de l'Unité Economique et Sociale (U.E.S.) constituée autour de la fédération Léo Lagrange.

L'Unité Economique et Sociale Léo Lagrange constituée autour de la Fédération, et représentant plus de 7 000 salariés en France, **est un mode d'organisation des rapports sociaux** permettant à l'ensemble des salariés de bénéficier des avantages d'une entreprise de l'économie sociale.

Dans ce cadre, l'ensemble des salariés de l'UES Léo Lagrange est soumis au même statut : même temps de travail, même politique de rémunération ou de gestion des carrières. **L'UES Léo Lagrange constitue la véritable pierre angulaire de la politique sociale au sein de Léo Lagrange, fondée sur l'harmonie des statuts des personnels et sur un dialogue social innovant** qui tient compte des contraintes de terrain et des stratégies de développement des activités.

↳ Les instances de représentation du personnel au sein de l'UES Léo Lagrange

Grâce à la mise en œuvre de l'Unité Économique et Sociale, tous les salariés, bénéficient d'une représentation complète du personnel. Afin de maintenir un vrai dialogue avec les partenaires sociaux, les organisations syndicales et les associations de l'UES Léo Lagrange ont souhaité mettre en place des instances de représentation du personnel (IRP) sur trois niveaux.

Ainsi, **les personnels de Léo Lagrange Ouest bénéficient** :

- au niveau national, d'un Comité Social et Economique (CSE)
- au niveau régional d'une Commission Santé et Sécurité des Conditions de Travail (CSSCT)
- au niveau local de représentants de proximité (RP).

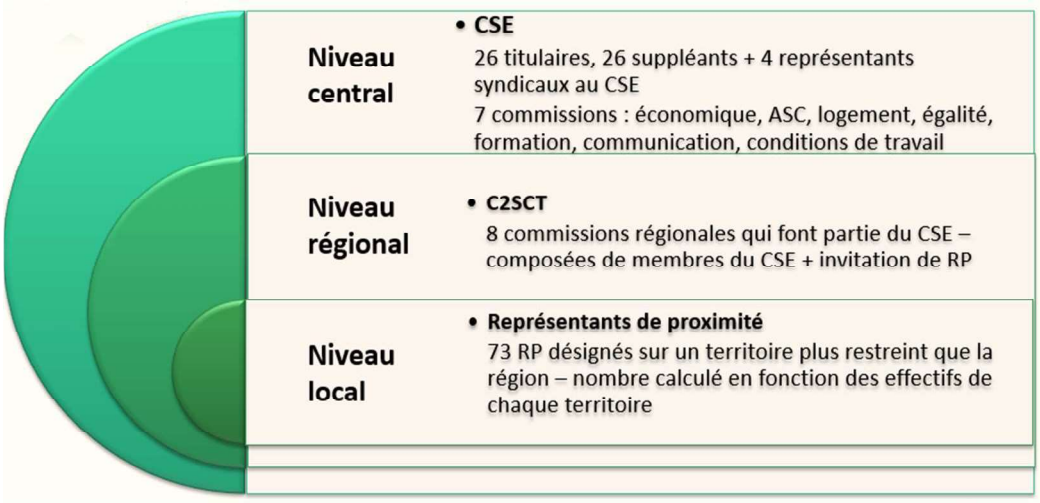

↳ Fonctionnement des instances

Installé depuis janvier 2020, le CSE Léo Lagrange se réunit chaque mois sur convocation de l'employeur.

Les membres de la CSSCT et les Représentants de Proximité de Léo Lagrange Ouest se réunissent, quant à eux, 8 fois par an sur convocation de l'employeur. Les réunions des RP étant accolées à celles de la CSSCT.

L'ensemble de ces réunions contribue à la mise en place d'un **dialogue social de qualité** au sein de l'organisation permettant, le cas échéant, de traiter rapidement des situations locales.

Les avantages sociaux

Les salariés de Léo Lagrange bénéficient de l'application de la Convention Collective Nationale ECLAT.

Ainsi, **quel que soit le lieu d'intervention de nos salariés et la taille du dispositif, chaque salarié bénéficie des mêmes accords et avantages sociaux** :

- L'acquisition de congés payés supplémentaires (6e semaine).
- L'acquisition de 5 jours de R.T.T. pour les personnels à temps plein.
- 1519 heures de travail effectif pour un temps plein.
- Versement d'une prime annuelle à hauteur de 235 € (au prorata temporis).
- Plan d'Épargne Entreprise (optionnel) : un abondement employeur à hauteur de 600 € au prorata temporis s'ajoute à l'abondement salarié (possibilité de placer le montant de la prime annuelle sur PEE).
- Accord politique sociale cotisation retraite (**répartition du taux de cotisation de retraite complémentaire** : 55 % employeur / 45 % salarié).
- **Accord politique sociale branche Animation portant sur le périscolaire (cf. zoom ci-dessous).**
- Accord politique sociale branche Animation portant sur la prise en charge des arrêts maladie (condition d'ancienneté portée de 5 à 3 ans).
- Accord Télétravail (jusqu'à 3 jours par semaine et à hauteur de 144 heures pour les salariés en charge de l'encadrement de dispositifs).
- Accord Qualité de vie au travail.
- Accord Égalité professionnelle & Lutte contre les discriminations et le Sexisme.

À noter : l'index 2021 de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est de 99/100

- Offre santé/prévoyance avantageuse (cotisation pour le salarié moins élevée que celle prévue par les branches professionnelles).
- Prise en charge des frais de garde des enfants des salariés partant en formation à hauteur de 20 € par jour.

- Prestations d'Action Logement (1 % logement) : location, garantie et avance Locapass, conseil et prêts accession, prêts travaux pour rénovation, agrandissement, économie d'énergie, etc.
- Les activités sociales et culturelles du CSE : Chèques vacances ; Prestations loisirs ; Aide vacances pour les 18-25 ans ; Aide à la formation du BAFA/BAFD pour les enfants des salariés ; Chèque lire ou chèque cadeau naissance ; Chèque vacances départ à la retraite et Chèques Cadhoc.

L'efficacité de la fonction Ressources Humaines passe par l'utilisation d'outils et de process RH adaptés et déployés sur l'ensemble du cycle RH (recrutement ; intégration, formation ; SIRH/paie ; prévention des risques…) afin de garantir un traitement viable de l'information et garantir un *reporting* social de nos activités.

Le plan de formation et la stratégie de développement des compétences se déclinent en plusieurs modalités :

- Le Plan de Développement des Compétences (PDC) régional, est construit sur la base du recueil des besoins recensés lors des entretiens annuels, mais aussi des attentes spécifiques repérées par l'employeur.
- Le Plan de Formation Fédéral décline des actions de formation définies comme prioritaires dans le cadre du projet éducatif national, en lien avec les compétences attendues du salarié : animation d'un comité d'usagers, conduite des entretiens professionnels…
- Des Webinaires peuvent être organisés le long de l'année en fonction des besoins et à la demande des services RH des sites locaux Léo Lagrange (Prévention des violences ordinaires en milieu éducatif ; Accueillir & intégrer les nouveaux salariés ; Prévention des violences ordinaires en milieu éducatif…)
- Initiés en distanciel par la Fédération Léo Lagrange en décembre 2021, les « Jeudis de Léo » sont destinés à tous les professionnel.le.s, quel que soit leur site de rattachement. Ces temps de rencontres et d'échanges de pratiques se renouvellent tous les jeudis hors périodes de vacances scolaires, avec de nouveaux thèmes abordés chaque semaine.

Notre établissement national Campus, forme les acteurs de la cité, bénévoles et professionnels de l'animation et du développement éducatif, social et culturel, responsables associatifs et élus.

En 2021, La Fédération Léo Lagrange Ouest a consacré 290 000 euros de budget pour la formation de ses professionnels (hors salaires). Ainsi, 74 % des salariés ont pu suivre une formation durant l'année, soit près de 3 salariés sur 4. En moyenne, chaque salarié a disposé de 14.5 h de formation.

L'objectif de l'association est ainsi de proposer et de garantir aux collectivités partenaires, une réelle qualité professionnelle au service de la population.

FOCUS

Les « Jeudis de Léo » : l'échange de pratiques et la logique de réseau pour tous les professionnels de la Maison de quartier

Les objectifs des Jeudis de Léo sont les suivants :

- ≠ Accompagner le geste éducatif et soutenir les équipes dans leur quotidien.
- ≠ Faciliter la prise en main des outils et programmes pédagogiques Léo Lagrange.
- ≠ Acquérir de nouveaux savoirs et compétences à mettre au service du collectif.
- ≠ Proposer un « espace de respiration » avec des temps d'échanges et de partages.

Une programmation trimestrielle est élaborée par les équipes fédérales. Ainsi, le service Programmes et Quaité invite les services International, Europe et Communication, l'ANCV, l'association Léo Lagrange de Défense des Consommateurs (ALLDC) et l'Union Sportive Léo Lagrange (USLL) pour co-animer certains Jeudis de Léo.

Et une fois par trimestre est organisé : Les conf'Léo

L'objectif est d'approfondir les connaissances des professionnels par davantage d'apports conceptuels afin de nourrir leur pratique.

Pour exemple la conférence de juin 2022 intitulée *« De la punition à la sanction éducative »* a porté sur les différences entre punition et sanction éducative, ainsi que leurs effets.

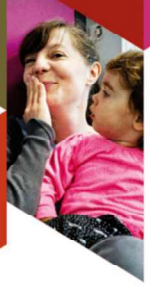

PARTIE 2 - LE PACTE DE COOPERATION ET SA DECLINAISON : UN SOCLE COMMUN DE VALEURS ET DE PRINCIPES CONSTRUITS DANS UNE DEMARCHE PARTAGEE

En 2018, Léo Lagrange Ouest a répondu favorablement à la proposition de la Ville et de la CAF pour s'engager dans la construction d'un pacte de coopération, considérant que cette proposition vient traduire l'esprit et les valeurs dans lesquels elle mène à Angers sa mission ainsi reconnue. Les temps de travail pour l'élaboration du pacte ont permis à l'association Léo Lagrange Ouest d'enrichir ses relations avec les représentants élus des autres Maisons de quartier.

Une traduction opérationnelle du pacte : l'animation de la vie sociale portée dans le cadre d'une démarche de projet social

Pour Léo Lagrange Ouest, l'animation de la vie sociale s'appuyant sur les principes fondateurs de l'éducation populaire, se traduit par un projet. Ce projet est construit *avec*, *par* et *pour* les habitants, et animé par la volonté d'établir une collaboration aussi étroite que possible avec toutes les forces vives du territoire, qu'elles soient associatives, institutionnelles ou émanant de collectifs informels.

Le projet social de territoire, avant de conduire à un agrément, est en soi une méthode, perçue comme une manière de travailler avec tous ceux et celles qui font vivre le quartier et l'équipement.

L'ensemble de l'équipe qui stimule et conduit l'animation sociale du quartier est alors particulièrement « investie ».

La démarche présidant au renouvellement du projet social comporte des étapes, dont la première est le diagnostic de territoire. Pour ce faire, l'équipe - épaulée par des habitants bénévoles sur divers aspects du processus - a recueilli de multiples manières l'avis et la parole du plus grand nombre d'usagers et habitants, décrits dans la démarche diagnostic. En voici pour rappel les principales étapes :

Etés 2020 et 2021 : diffusion de l'enquête dite « Mixité » durant les animations de proximité / hors les murs, auprès de 142 habitants.

A partir de février à avril 2021 : une enquête de satisfaction auprès de 84 usagers.

De mai à août 2021 diffusion du questionnaire « habitant » auprès de 130 habitants.

De janvier à mai 2021 49 entretiens avec les acteurs institutionnels et associatifs du quartier

En septembre 2021 : 6 rencontres de proximité, dans 6 îlots du quartier (« Rencontre en bas de chez vous »), 38 habitants différents.

En décembre 2021 : restitution publique des principaux constats issus du croisement de ces démarches et de l'analyse de données statistiques. 33 personnes ont pu, par un travail en sous-groupes, enrichir et nourrir les principaux constats et en formuler de nouveaux.

La synthèse de la démarche diagnostic a été classée en deux volets : le « projet urbain et l'aménagement du quartier » d'une part, et la « vie sociale » d'autre part :

Les constats liés au projet urbain, à l'aménagement (sur lesquels nous pouvons intervenir dans le cadre de démarches à l'initiative ou associant les habitants) :

Des questionnements relatifs au futur développement du quartier à moyen et long terme, notamment sur l'équilibre nature/bâti

Des craintes sur le schéma circulatoire, la sécurité des voies ; l'accessibilité PMR ; le manque de pistes cyclables / améliorer le transport doux

Un manque de propreté des espaces publics / partagés

Un manque d'information sur les travaux d'aménagement

Des freins à l'ancrage résidentiel des habitants et dans la vie du quartier

Un manque de visibilité des acteurs (associatifs) du quartier ;

Un manque de services de proximité (D.A.B ; Poste)

Les constats liés à la vie sociale :

Un renforcement des situations de vulnérabilité ;

De fortes attentes sur le « vivre ensemble » et le lien entre les habitants

Une fragilisation multiforme des situations d'enfants, d'ados et jeunes adultes ;

Un besoin de mieux identifier les acteurs et opportunités d'engagement dans le quartier ;

- Une vie associative pas assez visible ; qui doit être accompagnée ;

Un renforcement des difficultés pour les familles et les parents qui ont besoin de soutien ;

Des manques sur les moyens de prévention dans le quartier ;

La persistance de difficultés sociales et /ou familiales pour des publics différents ;

Une demande d'activité plus diversifiée et plus importante.

La mise en œuvre du projet urbain et l'arrivée massive de nouveaux habitants, expliquent en grande partie les constats liés à l'urbain, préoccupation majeure des habitants du quartier et le besoin – très partagé - de créer du lien entre habitants.

La constante transformation du territoire et l'accueil de nouveaux habitants sont des éléments prendre à compte. Cela nécessitera de faire évoluer collectivement, au fur et à mesure, le présent projet.

Une problématique centrale qui perdure : la mixité sociale

Lors du précédent projet social, les enjeux de « mixité sociale » et de *« lien social entre habitants »* étaient centraux, avec comme préoccupation sous-jacente, la coexistence des différentes populations dans certains îlots du quartier, dont le « nouveau » Verneau.

Dans cette optique, la Maison de quartier, le Pôle Territorial et le Conseil de quartier avaient conjointement préconisé la conduite d'une recherche-action portant spécifiquement sur l'étude sociologique de la ZAC Verneau, afin de disposer d'un socle commun de réflexion préalable à l'action. Cette démarche a été concrétisée et les résultats ont été intégrés au diagnostic de territoire conduit en 2021.

Dans la même optique de produire de la connaissance sur la réalité de la mixité sociale dans ce nouveau quartier, sous le prisme cette fois des actions d'animation territoriale portées par la Maison de quartier, une étude dite « mixité » a été conduite 2 années durant par l'équipe du centre social. Elle a permis – outre la mesure d'impacts – de *qualifier* les participations habitantes, d'estimer plus finement si ces animations permettraient réellement l'interconnaissance, la rencontre entre habitants, dans la diversité de leurs profils socioculturels et situations sociales.

Au regard du développement prévisionnel du quartier d'ici à 2027, une enquête identique est à l'agenda courant 2025, démarche qui autorisera une approche comparative dans le temps et permettra d'objectiver la tendance à l'œuvre dans cette visée de favoriser *les* mixités.

L'accueil des nouveaux habitants et le lien entre les habitants

La poursuite de la forte transformation urbaine qui a marqué les quatre dernières années, et les projections connues qui vont caractériser les quatre prochaines, confirment que cet enjeu de mixité sociale reste d'actualité dans un quartier en constant développement démographique. Enjeu générique, élargi à celui de l'accueil des nouveaux habitants, des espaces et supports contributifs de l'interconnaissance et des vecteurs relais du « vivre ensemble » que représentent par exemple les associations d'habitants dans les ilots.

Ce nouveau projet social et la démarche qui en a permis l'élaboration, est traversé par cet enjeu et les questions qui lui sont corrélées : valoriser les acteurs (parmi lesquels les associations locales d'habitants à accompagner dans leur déploiement et développement) ainsi que les habitants dans leurs initiatives d'animation conviviale en proximité dans les « ilots » ; accueillir la multitude et susciter des actions collectives porteuses de sens, de solidarité et de convivialité.

Au cours de la démarche de renouvellement, une partie des habitants a souhaité que soient créés ou renforcés des espaces, des temps et des lieux (voire des supports de communication) pour que le « bien vivre ensemble » puisse réellement exister (cf. Document « Diagnostic de territoire 2021 »). Nous avons retrouvé – à quelques nuances près – les mêmes préoccupations que lors du précédent projet social, pour cette thématique primordiale caractéristique d'un quartier en dynamique urbaine.

Enfin, la démarche de renouvellement du projet social telle qu'elle a été conduite, a permis de réunir et de mettre au cœur du projet, des habitants aux situations sociales et socioculturelles diverses, de constituer – dans une mesure évidement *échantillonnaire* au regard du nombre d'habitants du quartier, un collectif représentatif des appartenances sociales.

Des réponses co-construites

En février 2022 : suite à la 1ère réunion publique de décembre 2021 concernant la démarche diagnostic, la 2ème réunion publique a permis aux 30 personnes présentes de valider collectivement les futurs enjeux construits à partir du travail réalisé. Les participants (habitants et partenaires) ont alors été invités à traduire en objectifs ou actions chaque nouvel enjeu du territoire. Plus de 80 propositions ont été émises. Ce temps a également permis de répondre aux nombreuses questions issues des travaux de groupe de la première réunion publique.

De février à mai 2022 : 16 rencontres autour des nouveaux enjeux/projets pour construire les objectifs et actions. On dénombre 167 participations pour 93 personnes différentes.

2ème grande réunion publique du 1er février 2022 – Projet Social de quartier 2023-2026

Les nouveaux enjeux du projet social croisent, pour certains d'entre eux, les politiques publiques municipales. Ainsi, les actions relatives aux publics enfance, adolescence et jeunesse figurent dans la réponse à la 2ème entrée thématique de la CPO.

La démarche de diagnostic a vu naître 4 enjeux majeurs de territoire pour la période 2023 à 2026, validés collectivement lors de la réunion publique du 1er février 2022.

ENJEU 1 - Renforcer les liens sociaux entre habitants

ENJEU 5 - Soutenir les parents dans leur parcours familial

ENJEU 6 - Accueillir et accompagner toute personne rencontrant des difficultés sociales

ENJEU 2 - Valoriser les acteurs du quartier et les espaces d'engagement bénévole

1. RENFORCER LES LIENS SOCIAUX ENTRE HABITANTS

Composé de différents îlots, qui existent depuis très longtemps ou qui ont vu le jour au cours des dernières années dans le cadre du projet urbain, le quartier regroupe des secteurs très différents.

Si 47 % des « anciens » habitants de Verneau ont été relogés dans le quartier, la majorité d'entre eux habite désormais d'autres îlots. Parallèlement, une population nouvelle s'est installée et continue d'arriver dans le quartier. Ces nouveaux habitants connaissent des situations socio-économiques souvent plus favorables que les anciens. Ainsi, le niveau de vie moyen à l'échelle du quartier connaît une hausse constante.

Cependant, une partie de la population connaît toujours des difficultés économiques et sociales (nombre de familles monoparentales en hausse, difficultés d'insertion pour certains jeunes, taux de chômage des femmes qui demeure important) et les populations les plus vulnérables du quartier, (habitants du périmètre prioritaire, voyageurs ou personnes âgées isolées) continuent d'être confrontées à des situations plus défavorables que le reste de la population.

Portée par les trois Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), la population des Hauts de Saint Aubin a donc connu une forte croissance, qui devrait perdurer durant les prochaines années. La carte ci-dessous, issue du diagnostic de territoire réalisé en 2021, montre les principaux programmes de logements qui ont été mis en œuvre ces dernières années, ainsi que la projection des futurs aménagements.

C'est dans la partie sud de la ZAC des Capucins que s'est concentrée la majorité des aménagements : l'îlot Bocquel s'est par exemple notablement développé depuis 2019. La partie Nord de la ZAC, pour le moment moins urbanisée, sera l'objet de prochains aménagements autour du secteur des Prés et du secteur des Bretonnières. La partie angevine de la ZAC Mayenne sera également l'objet de prochains aménagements importants, principalement des logements privés.

Les habitants et partenaires rencontrés dans le cadre du diagnostic du projet social ont à nouveau mis en avant l'importance de favoriser les liens entre habitants des différents îlots et plus particulièrement des plus récents.

Le diagnostic a également montré les fortes attentes en termes d'interconnaissance entre « anciens » et « nouveaux » habitants et a pointé le peu d'outils existants pour accueillir ces derniers.

On peut y relever également le besoin de développer le sentiment d'appartenance au « grand » quartier.

Concernant l'animation du quartier, les témoignages recueillis traduisent l'envie de développer plus d'animations de proximité « festives et conviviales » (notamment dans des espaces actuellement peu investis par la Maison de quartier, du fait des priorités d'action liées aux interventions dans le périmètre CVU), ainsi que des propositions favorisant les rencontres entre générations.

En réponse à ces constats formulés dans le diagnostic, un groupe de travail s'est constitué dès le mois de mars 2021 autour d'un enjeu intitulé « Renforcer les liens sociaux entre habitants ». Il a réuni près de vingt habitants du quartier mais également quelques professionnels. Des membres du CLAC (collectif d'habitants du futur lieu artistique et culturel) travaillant sur l'axe 2 de ce projet intitulé « Vivre-ensemble dans la convivialité et la mixité » ont été invités à intégrer ce groupe de réflexion de l'enjeu 1 du projet social, afin de travailler ensemble cette thématique du lien social. Durant les trois séances de travail conduites durant 2 mois, le groupe a d'abord travaillé sur la définition du lien social, puis a réfléchi et formulé des objectifs généraux traduits ensuite en objectifs opérationnels. Les participants ont, enfin, identifié les actions déjà existantes répondant à ces objectifs, puis ont proposé des actions nouvelles pouvant être envisagées et mises en œuvre dans le cadre projet social de territoire entre 2023 et 2026.

1.1. Développer des actions de proximité pour animer le quartier / / / / / / /

✶ Poursuivre et développer les actions favorisant la connaissance entre habitants dans et entre les îlots. Le groupe de réflexion a souligné l'importance de créer du lien avec son voisinage proche, mais également de se connaître et de communiquer entre habitants de différentes parties du quartier (les îlots), avec des animations dédiées comme par exemple les « De nous à vous ». Le groupe préconise des actions qui favorisent la rencontre comme un événement festif impliquant l'ensemble des îlots d'habitation du quartier. Le groupe propose également des actions « en pieds d'immeubles » à destination des habitants au plus près de leur lieu d'habitation et préconise l'organisation d'un temps d'accueil systématique des nouveaux habitants du quartier.

✶ Rassembler les habitants à travers des propositions culturelles dans les îlots.

Au-delà de proposer un accès à la culture pour tous et des rencontres privilégiées avec les artistes, le groupe pense que ces propositions représentent aussi des opportunités de rencontre et de développement du lien social dans le quartier. Les animations envisagées permettent de se retrouver autour d'un temps convivial (Soirées d'été), chez des habitants qui accueillent le public dans leur jardin (Jardin'art) ou de réaliser ensemble une œuvre commune avec ses voisins, ses amis ou des habitants que l'on vient de rencontrer (Paliss'art).

✶ Accompagner les actions initiées par les habitants. Le groupe estime qu'il est important de laisser l'initiative à des habitants pour développer des projets, avec le soutien de la Maison de quartier. Celle-ci doit continuer à soutenir les dynamiques d'habitants (en termes d'organisation, de logistique, de communication, de matériel), en fonction des projets envisagés. Le groupe des Voisins-relais qui assure le lien entre la Maison de quartier et les îlots du quartier, fait remonter les envies des habitants, et impulse des dynamiques collectives (organisation de moments conviviaux comme des repas entre voisins, d'apéritifs, de brunchs...).

Actions existantes

- ▶ De nous à vous
- ▶ Animations en bas de chez vous
- ▶ Animations jardinage (Jardins collectifs)
- ▶ Fête de quartier
- ▶ Soirées d'été
- ▶ Jardin'ART
- ▶ Cinéma de plein air

Actions nouvelles

- ▶ Accueil des nouveaux habitants
- ▶ Soutien aux initiatives de convivialité entre voisins

Action phare : Les soirées d'été

Les Soirées d'été sont des temps conviviaux, construits autour d'une proposition culturelle au cœur des îlots d'habitation. Ces soirées ont pour objectif de favoriser le lien entre les habitants du quartier, de créer des occasions de rencontres et d'implication, de valoriser les habitants du quartier qui s'y impliquent (Voisins Relais, bénévoles), de faire connaître la Maison de quartier et ses activités autour d'un spectacle (musique, théâtre…) choisi par les habitants impliqués dans l'organisation en amont de l'animation.

Depuis 2015, durant l'été, trois à quatre soirées construites autour d'un repas partagé et d'une animation musicale sont organisées dans différents îlots du quartier. La Maison de quartier s'appuie sur les habitants du quartier volontaires (notamment les voisins-relais) pour organiser ces soirées. Les dates, les lieux, les horaires, les modalités d'accueil, la diffusion de l'information et les animations culturelles sont organisés par les groupes de travail, différents pour chaque soirée proposée, soutenus par l'équipe de professionnels de la Maison de quartier. Les jeunes de la Maison de quartier y participent aussi pour favoriser leur implication dans l'organisation de leurs loisirs (généralement avec un stand d'autofinancement de projets intitulé « tire-lire »).

Après la période de crise sanitaire que nous venons de vivre, le centre social veillera à renforcer la participation des habitants, la prise en compte de leur avis dans l'organisation de ces activités et créera les conditions favorables à leur implication, en étant à l'écoute de leurs attentes et de leurs envies pour développer leur « pouvoir d'agir ».

1.2. Développer la rencontre entre habitants pour favoriser la convivialité et la mixité

✶ Développer les animations impliquant la participation des habitants : il est important d'avoir des occasions de partage et de rencontres entre habitants de faire en sorte que les gens se parlent, se connaissent, se rencontrent... Partant du principe que se mobiliser ensemble sur l'organisation ou la mise en œuvre d'une animation représentent une opportunité de mieux se connaître entre habitants, il semble intéressant de développer la participation des habitants dans nos actions. Les « tables pour tous », les « fêtes ensemble » contribuent à cette dynamique. D'autres actions proposées dans le cadre du projet social (vide-greniers de quartier, réseau d'échanges et de savoirs) pourront largement associer les habitants à leur construction.

✶ Mettre en place des actions qui fédèrent, qui rassemblent les habitants : le groupe de travail a remarqué que certains habitants du quartier ont encore du mal à lier connaissance au-delà de leur cercle d'amis ou de voisinage, que la mixité souhaitée est parfois difficile à mettre en pratique. Ainsi, des actions visant à agir sur les préjugés, les idées reçues et à modifier le regard des habitants, seraient les bienvenues. Ces actions fédéreraient les habitants autour d'une soirée animée, d'un petit-déjeuner régulier ou de propositions ludiques ou de bricolage. Mieux se connaître entre habitants, c'est mieux s'approprier son quartier et c'est mieux accueillir les nouveaux arrivants.

✶ Favoriser les échanges culturels : le groupe pense que la mixité sociale se joue en partie lors des rencontres entre habitants d'âge, de milieu social ou de culture différents. Il souligne toutefois que ces rencontres ne peuvent avoir lieu de manière artificielle et qu'il serait opportun de proposer des temps axés sur la découverte des différentes cultures présentes dans le quartier. Par exemple en permettant aux publics de s'investir dans un événement festif interculturel et intergénérationnel, valorisant les pratiques culturelles et les qualités artistiques des habitants. Le groupe de travail pense que ces objectifs pourraient se traduire en action à travers des soirées de découverte des cultures, de concerts proposés en début de soirée ou d'expositions régulières avec des temps animés.

Actions existantes	Actions nouvelles	Autres actions contributives
▶ Tables pour tous ▶ Fêtes ensemble ▶Rendez-vous du mercredi	▶ Vide grenier de quartier ▶ Soirées animées ▶ Petit déjeuner de quartier ▶ Soirées découvertes des cultures ▶ Apéros concerts ▶ Expositions découvertes des cultures	▶ Organiser un réseau d'échange de savoirs et d'expériences

Action phare : Le petit déjeuner des Hauts de Saint Aubin

Cette action récurrente est proposée une fois par mois, par les habitants soutenus par l'équipe de la Maison de quartier. Ce temps est organisé autour de la préparation et de la participation des habitants, des salariés de la structure, des professionnels et des acteurs du quartier à un petit déjeuner mensuel. Ces petits déjeuners ont pour objectifs de favoriser le lien entre les habitants du quartier, de permettre aux habitants et acteurs du quartier de se rencontrer et d'échanger, de favoriser l'accueil, le partage entre les participants dans le respect de chacun et de favoriser la participation des personnes seules et/ou en situation de vulnérabilité.

Lancé en septembre 2021, ce nouveau rendez-vous mensuel a mobilisé une moyenne de 70 participants durant les 6 séances qui ont été organisées. Il a aussi permis de remobiliser un groupe d'habitants bénévoles, avec une nouvelle capacité d'ouverture et de mobilisation de nouveaux habitants bénévoles. Un constat saillant : les acteurs (des structures sociales et médico-sociales, de la santé), les partenaires institutionnels du territoire (Pôle Territorial, Délégué du Préfet, MDS, CCAS) jouent le jeu, en étant en accompagnement de leurs publics ou présents pour alimenter l'interconnaissance des nombreux acteurs du quartier mobilisés dans l'animation de la vie sociale. Ce petit déjeuner public constitue, à maints égards, un vecteur d'animation sociale, de dynamique bénévole, de transversalité (toute l'équipe du Centre sociale y participe).

A travers ce petit déjeuner, facteur de convivialité et de mixité, le centre social veille à impliquer les habitants en termes de participation et de prise en compte de leur avis dans l'organisation de cette animation.

1.3 Poursuivre l'observation sur lien et mixités sociales et relancer les actions de sensibilisation avec le réseau partenarial

Contrairement aux autres objectifs et actions poursuivis sous cet enjeu, qui émanent très clairement du groupe constitué d'habitants, ce 3ème objectif général, est une construction de l'équipe du centre social qui vise à :

- Prolonger le travail d'observation sur les conditions et modalités de la mixité sociale en contexte d'animation du territoire ;
- Relancer une dynamique de réseau d'acteurs du quartier – empêchée par les 2 années « covid » - dans le cadre « *d'ici et ensemble* »

❖ Remobiliser les acteurs (institutionnels, associatifs) et les habitants sur les actions d'éducation en lien avec les discriminations

Après avoir travaillé sur une approche interculturelle visant à faire découvrir et à mieux faire comprendre d'autres cultures, le centre social, sous l'impulsion de la fédération Léo Lagrange et du dispositif « *ici et ensemble luttons contre les discriminations* », avait organisé un projet de formation autour de l'interculturalité prévu en 2020 qui n'a pu aboutir, avec plus 20 acteurs qui avait initialement répondu présents.

Les dynamiques de projets – dont celles portée par le collectif d'habitants « Lieu artistique & culturel », travaillant notamment à déployer les droits culturels -, et l'enjeu de la coopération locale comme axe fort du projet culturel, représentent deux leviers pour relancer cette action de sensibilisation aux discriminations, à destination des acteurs du quartier permettant d'aborder divers questionnements, avec le public du centre social.

✶ Poursuivre la démarche d'observation et d'étude des mixités dans le quartier, en associant les acteurs

La conduite en 2020 et 2021 d'une grande enquête thématique « la mixité sociale dans les animations de proximité », puis en 2022 avec des temps de partage et de réflexion croisée sur les volets méthodologiques autant que les résultats produits, a concrétisé un engagement fort, capable de construire une vision juste et partagée de cette question.

L'évolution démographique du quartier, le souci partagé avec les acteurs de produire de la connaissance de l'environnement du projet social, invite à poursuivre cette démarche qui répond autant aux questionnements des acteurs institutionnels qu'à ceux des habitants.

L'objectif opérationnel visé : renouveler le protocole d'observation, dans les mêmes conditions méthodologiques afin d'observer dans le temps les évolutions et formes de mixité à l'œuvre dans le quartier. Une 2ème étape donc, qu'il sera opportun d'enrichir avec les retours de la 1ère enquête et de partager dans son fonction évaluative et d'étude d'impact social.

Actions existantes	Actions nouvelles
Ici et ensemble, luttons contre les discriminations	2ème enquête « mixité » (2025)

2. SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR PARCOURS FAMILIAL

Le diagnostic de territoire révèle une augmentation du nombre de familles qui représente 27 % de la population des Hauts de Saint Aubin. En 2016, le quartier comptait 5 012 ménages, parmi lesquels 27 % d'enfants.

Les variations du nombre de familles d'un îlot à un autre, s'explique principalement par les constructions de logements concentrées sur certaines zones. Dans les îlots plus anciens, la dynamique de renouvellement démographique reste faible. Le nombre de familles avec un seul enfant est en augmentation dans certains îlots, et les familles comptant plus de 3 à 4 enfants sont plus rares. Une situation qui s'explique notamment par le fait que le quartier comprend un grand nombre de « petits logements » qui n'incitent pas les familles à s'installer durablement dans le quartier, notamment lors de l'arrivée d'un deuxième enfant. Des mesures sont envisagées pour favoriser l'encrage des familles avec enfants sur le quartier ; et une incitation à l'implication des parents dans la vie de quartier est à prévoir.

Le nombre **de familles monoparentales** est en hausse et le taux de chômage des femmes demeure – en proportion - important. Cet indicateur est à prendre en compte dans les réponses à apporter aux parents, notamment en termes de **mode de garde, afin de** leur permettre de participer pleinement aux actions « entre parents ».

Les nouveaux habitants connaissent des situations socio-économiques plus favorables que les plus anciens et le niveau de vie moyen à l'échelle du quartier connaît une hausse constante. Pour autant, il existe des grandes disparités entre les familles du territoire, **avec des besoins et des attentes très différentes.**

Au-delà des difficultés sociales que peuvent rencontrer certaines familles, **n'importe quel parent peut avoir besoin d'un soutien dans son parcours familial.** Partant aussi du constat que le simple fait de devenir parent peut générer de la vulnérabilité. Lors de notre diagnostic post-confinement conduit en 2020 et 2021, les situations de fragilisation des enfants et des adolescents ont révélé un enjeu fort : celui de *soutenir* les parents pour qu'ils soient à leur tour *soutenants* de leurs enfants.

Pour la formulation de l'enjeu, les membres du groupe de travail ont choisi le mot « soutenir », qui renvoie à l'idée de « *tenir par-dessous pour servir d'appui* » et non pas guider (montrer le chemin) ; et « *parcours familial* », car ce terme induit l'idée d'évolution des problématiques selon l'âge des enfants, selon la situation familiale à un moment donné et non pas durablement.

A partir des constats ci-dessus, les membres du groupe de travail autour de cet enjeu ont priorisé les besoins :

- Besoin constant de lien et d'échanges entre parents et enfants
- Besoin de lieux de rencontres
- Besoin d'accompagnement des parents
- Besoin de maintenir les liens entre les acteurs petite enfance/famille du quartier

Ensuite, nous avons déterminé les objectifs à poursuivre et les actions existantes et nouvelles pouvant y répondre.

Parmi les constats, il demeure le besoin pour les familles de créer du lien, de se rencontrer entre parents et enfants. Cela est d'autant plus vrai que deux années de contexte sanitaire ont accentué l'isolement social de certaines familles. Et les mesures protocolaires ont limité sinon stoppées les possibilités de lien social et d'implication parentale dans les structures d'accueil des enfants (écoles, ludothèque…).

2.1. Contribuer au développement des liens entre les familles

Au cours de l'année 2021, les activités ont pu reprendre dans la plupart des lieux de vie du quartier mais on constate que pour certains habitants et certaines familles, le retour « à la normal » va nécessiter encore du temps.

La notion de « distanciation sociale », qui a prévalue durant 2 années, a fortement impacté les relations sociales : par exemple, au sein du LAEP, les familles sont venues parce qu'elles avaient besoin de sortir de chez elle, de rencontrer d'autres personnes, d'offrir un espace de jeux à leur enfant… mais « les gestes barrières » sont venus modifier les relations au sein du lieu entre les adultes notamment qui n'osaient pas toujours aller les uns vers les autres.

Il va donc s'agir dans un premier temps pour chaque structure du quartier, de réaccueillir les familles, de les inviter à partager des temps d'animations, d'échanges entre parents et enfants pour développer des liens, retrouver le goût des autres. En cela, les « Cafés des parents » dans les écoles de proximité et le soutien aux associations de parents d'élèves dans des actions coopératives avec le centre social, sont des leviers à même de réactiver les liens écoles/familles, qui ont été largement entamés.

Par ailleurs, un afflux de familles est venu s'inscrire aux ateliers familles du centre social en septembre 2021, parce que les parents avaient un besoin accru de sortir de chez eux, de rencontrer d'autres familles.

Pour veiller à ce que les propositions d'animations soient adaptées aux attentes des familles, le centre social va proposer aux parents de constituer une commission « Réunion de familles », afin qu'ils puissent exprimer leurs envies, participer à l'organisation des activités, à la vie du centre social et du projet d'animation qu'il porte pour le quartier. Pour initier cette commission habitante, nous pensons prendre appui sur les ateliers familles ainsi que sur l'ouverture du futur accueil de loisirs 6-10 ans (en 2023).

Par ailleurs, au sein de la nouvelle maison de quartier, le centre social disposera d'un « **espace d'accueil et d'activités famille** » qui permettra d'offrir de nouvelles propositions d'animations et de temps dédiés aux parents et leurs enfants. Cet espace se veut être un **projet partagé** avec les acteurs du territoire.

En attendant, nous proposerons aux familles une diversité d'animations *dans* et *hors* les murs, à différents moments de la semaine, pendant et hors vacances scolaires, afin de permettre la rencontre et le développement de liens entre parents et enfants ainsi que des temps propices aux liens intergénérationnels.

Actions existantes	Actions nouvelles envisagées	Autres actions contribuant à l'enjeu
▶ Les rendez-vous du mercredi ▶ Instants vacances ▶ Animations de proximité ▶ Sorties estivales ▶ LAEP Pirouette cacahuètes ▶ Ateliers familles	▶ Carnaval des écoles ▶ Espace d'accueil et activités familles ▶ Commission famille & parents	▶ Animations ludothèque ▶ Animations bibliothèque

Action phare : les « Rendez-vous du mercredi et instants vacances »

Cette action intergénérationnelle développée par le centre social, existe déjà depuis quelques années mais a évolué dans sa forme : elle accueille chaque mercredi un public mixte de familles, d'adultes et de jeunes. Les « ateliers du mercredi » renommés « les rendez-vous du mercredi » en 2019, ont lieu chaque semaine en dehors des vacances scolaires, entre 15h30 et 17h30. Cette animation est en accès libre, sans inscription préalable et gratuite afin d'être accessible au plus grand nombre sans contrainte.

Cette action est coordonnée par la référente famille. Ce sont 5 coordinateurs et 5 animateurs du centre social qui co-animent (en alternance) cet après-midi avec l'animatrice enfance/famille :

- ≠ La référente famille
- ≠ La référente animation sociale
- ≠ Le référent animation globale de territoire
- ≠ La coordinatrice Jeunesse
- ≠ L'animatrice vie de quartier et culture

L'animatrice « enfance/famille » étant aussi présente au CLAS, au projet Démos et dans les écoles lors des temps périscolaires, participe à faire connaitre cette animation aux enfants et aux familles qu'elle rencontre.

Chaque binôme d'animateurs propose des activités diverses selon leurs compétences et les envies des participants. Il est possible de faire appel, ponctuellement, à des prestataires (modelage, chants, danses...). L'activité reste un support à la rencontre, un prétexte pour faire venir les familles

et les adultes. Le dernier mercredi de la saison, fin juin, l'équipe propose un grand jeu inter-secteur, avec l'équipe jeunesse et les jeunes inscrits aux accueils de loisirs 10-14 ans et 15-17 ans.

Le programme des « Rendez-vous du mercredi » est communiqué via la newsletter et par affichage dans le hall de la Maison de quartier et sur la page Facebook de la Maison de quartier chaque semaine. Afin de faire venir les familles plus particulièrement, l'équipe a retravaillé ces supports de communication avec un visuel adapté aux enfants.

Durant les « petites » vacances scolaires, il est proposé aux familles et aux adultes un après-midi d'animation appelé « Instant vacances » qui s'apparente aux « Rendez-vous du mercredi ».

On constate, particulièrement depuis fin 2020/début 2021, une fréquentation accrue des familles à ce temps d'animation que ce soit lors « des rendez-vous du mercredi » ou des « instants vacances ». Cette évolution est en corrélation avec l'adaptation des moyens de communication (réseaux sociaux) et la nature de l'activité. Effectivement, les parents éprouvent le besoin de connaître la nature de l'activité pour savoir si leurs enfants pourront participer ou pas. L'équipe essaie, donc, d'adapter les animations afin que petits et grands se retrouvent.

2.2. Contribuer au développement des liens entre les parents et leurs enfants/ / / /

Il est également important de proposer aux parents des animations leur permettant de partager des moments privilégiés avec leur enfant, de « faire ensemble » une activité, de poser un regard différent sur son enfant et réciproquement.

Les parents qui participent aujourd'hui aux ateliers « familles », expriment :

- ≠ Leur plaisir à partager une activité avec leur enfant
- ≠ Apprécient la manière dont ils sont mis à contribution dans chacune des activités
- ≠ La satisfaction d'avoir un temps, hors du foyer familial, entièrement consacré à leur enfant

Dans certaines situations, le manque de moyens matériels et la configuration du logement ne permettent pas non plus de faire certaines activités avec son enfant.

Le centre social propose chaque année des « ateliers familles » qui permettent d'expérimenter, de développer ses sens : art du cirque, musique, danse, modelage. Soit de manière régulière (mensuel) et ponctuelle sur les vacances scolaires, soit lors de la quinzaine thématique dédiée à la petite enfance et aux familles.

Le lieu d'accueil enfant parent « Pirouette cacahuète » ouvert aux familles depuis septembre 2019, représente aussi un espace de jeux libres, dans lequel l'enfant peut jouer avec son parent, avec d'autres enfants.

L'objectif est donc de poursuivre la mise en place de ces actions parents-enfants et les faire évoluer selon les besoins et envies exprimés par les parents. Le format des ateliers familles par exemple est évolutif, tout comme la programmation de « *grandir avec plaisir* » organisée avec les acteurs de la petite-enfance du quartier.

Actions existantes	Actions nouvelles envisagées	Autres actions contribuant à l'enjeu
▶ LAEP Pirouette cacahuète ▶ Grandir avec plaisir	▶ Ateliers familles	▶ Animation jeux en famille (Ludothèque) ▶ L'heure du conte (Bibliothèque)

Action phare : Le LAEP « Pirouette cacahuète »

Inscrit dans le précédent projet social, le dispositif LAEP a ouvert en septembre 2019. Bien qu'impacté par le contexte sanitaire entre 2020 et 2021, le bilan de fonctionnement de « pirouette cacahuète » est très positif.

En 2021, le LAEP a fonctionné pour la première fois en année pleine sans interruption.

Les 8 accueillantes - toutes professionnelles travaillant dans le quartier - ont alterné pour accueillir les parents et leurs enfants, les vendredis de 9h à 12h. Puis le premier vendredi des vacances scolaires depuis la rentrée 2021.

Le LAEP permet aux parents et aux enfants de se rencontrer et d'échanger. Il est un espace ressource, de conseil, de convivialité qui garantit l'anonymat, l'accueil inconditionnel et un climat de confiance.

Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par des échanges avec d'autres parents ou avec des professionnels : tels sont les principaux objectifs du LAEP. Constituant un moyen privilégié d'accompagner la parentalité, des professionnels formés à l'écoute sont présents pour accueillir les familles.

Pour l'enfant, le LAEP permet de lui faire partager des moments de jeu, de favoriser son expression, lui faire découvrir les règles de la vie en société, l'aider à se séparer de son ou ses parents. Pour l'adulte, ce dispositif permet un temps privilégié avec son enfant, de s'exprimer librement sans jugement, de partager son expérience avec d'autres parents.

Pirouette Cacahuète en quelques chiffres (données d'activité 2021) :

- ≠ 49 enfants distincts
- ≠ 38 nouveaux enfants
- ≠ 44 familles distinctes dont 35 nouvelles
- ≠ 54 parents distincts
- ≠ Une moyenne de 5 enfants/matinée

2.3 Proposer des accompagnements aux parents

On entend souvent dire que « *l'on ne naît pas parent mais qu'on le devient au fur et à mesure que son enfant grandit* ». Si l'arrivée d'un enfant fait d'un homme ou d'une femme un parent, ce n'est pas pour autant que chacun sait comment « être parent ». Les parents cheminent en s'inspirant ou non de leur propre éducation, de leur entourage familial et amical, des différentes sources d'informations… On constate que les parents questionnent les professionnels qu'ils rencontrent (crèches, médecins…) et cherchent à échanger entre pairs autour du développement de leurs enfants et de l'éducation. Leurs interrogations révèlent un besoin d'être rassuré ou réassuré, de gagner confiance en eux. **Plusieurs actions et dispositifs existent ou seront à développer, reposant sur les principes de co-éducation :**

- ≠ Considérer les parents comme premiers éducateurs de leurs enfants
- ≠ Privilégier l'apprentissage par l'expérience collective et la collaboration
- ≠ Créer un climat de « non-jugement » favorable et positif pour tout le monde dans l'intérêt de l'enfant
- ≠ S'intéresser et s'inspirer des méthodes pédagogiques de chaque acteur éducatif
- ≠ Être en recherche permanente de complémentarité éducative

Dans le quartier des Hauts de Saint Aubin, il existe une diversité de lieux, d'actions dédiées aux échanges entre parents, à l'accueil de leurs questionnements et des professionnels disponibles pour les soutenir. Néanmoins, il semble que les parents les méconnaissent et que certains services soient saturés, à l'image des permanences de la psychologue à la Maison de santé. Cela induit la nécessité d'aller davantage vers les familles, les parents sur leurs lieux de vie pour faire connaître les ressources du territoire, de faciliter les mises en relation et d'identifier leurs attentes en termes de soutien. Le « café des parents » au sein des écoles est un des moyens dont chacun des acteurs du quartier peut se saisir.

Dans le quartier, il existe une offre d'accompagnement individuel proposé par des institutions comme la Maison Départementale des Solidarités, la CAF (Travailleur social du territoire) ou encore le CATTP Roger Misès. Il faut les conforter et les faire connaître. Il est, aussi, proposé des formes de soutien collective comme le LAEP pour les parents de jeunes enfants. Le centre social et ses partenaires sont convaincus qu'il faudrait pouvoir proposer des temps dédiés pour répondre aux questionnements et permettre les échanges entre parents.

A ce jour, la Maison de santé réfléchit à la mise en place d'une nouvelle action intitulée « *Pause parent* », animée par un psychologue du centre Roger Misès ; le centre social a suspendu l'organisation des « soirées parentalité » - après un bilan mitigé - mais n'exclut pas l'idée de proposer d'autres formats de rencontre. La mise en place de la commission « *réunion de familles* » devrait permettre de faire émerger une nouvelle action répondant à cet objectif.

Actions existantes	Actions nouvelles envisagées	Autres actions contribuant à l'enjeu
▶ Café des parents ▶ Permanence éducative (MDS) ▶ Permanence psy (Maison de santé) ▶ Accompagnement TS CAF ▶ C.L.A.S	▶ Pause parents ▶ Parcours de femmes	▶ Commission des parents « Réunion de familles »

Action phare : Le Café des parents dans les écoles du quartier

Le café des parents est mis en place depuis plusieurs années au sein des écoles Nelson Mandela et Gérard Philipe. La référente famille accueille les parents d'élèves de l'école, un mercredi matin sur 2 entre 8h30 et 9h30, au sein de l'école. Les directrices d'écoles sont toujours présentes durant ces temps collectifs. Cette action n'a pas pu avoir lieu durant les deux dernières années scolaires (2020-2022), du fait des mesures de protocole sanitaire qui ont interdit l'accès des parents dans les écoles.

Les cafés des parents sont l'occasion *d'aller vers* les parents. C'est un moyen pour informer, se faire connaître, faciliter le chemin jusqu'à la Maison de quartier, mais aussi un temps d'écoute des besoins, des attentes, des envies des familles.

Cet espace est ouvert aux acteurs du quartier qui souhaitent se faire connaître, informer d'un projet… L'association de parents d'élèves est présente régulièrement pour créer des liens avec les parents, les mobiliser sur les évènements festifs… Les parents ont la possibilité d'y exprimer leurs préoccupations en lien avec la scolarité ou l'éducation de leur enfant. Au besoin, un intervenant peut venir à leur rencontre un matin pour répondre à leurs questionnements ou échanger autour d'une thématique.

La perspective est de relancer cette action au sein des deux écoles publiques, mais également à l'école publique René Gasnier et l'école privée Ste Thérèse, à leur demande.

2.4. Renforcer le travail en réseau pour mieux informer et orienter les familles / / / / /

Malgré les outils qui existent pour favoriser l'interconnaissance entre acteurs et l'information aux familles, on constate qu'ils demeurent des acteurs qui méconnaissent les actions menées par d'autres, ainsi que des familles qui n'accèdent pas ou difficilement à l'information sur les ressources et services du quartier.

Il faut donc pouvoir renforcer l'interconnaissance entre acteurs, non seulement par la rencontre lors de commissions et groupes de travail thématiques, mais aussi en partageant des actions, des animations, des temps d'échanges sur des sujets communs. Bien se connaître entre acteurs d'un même territoire, permet de mieux orienter les familles. Cela est d'autant plus vrai que le quartier évolue vite.

Les outils de communication comme le « Guide des familles » participent à cette interconnaissance entre acteurs et à faire connaître les ressources et services aux familles. L'évolution des différents équipements du quartier va nécessiter une nouvelle actualisation du « Guide des familles », après celle opérée en septembre 2021. Une newsletter à destination des familles pourrait aussi pallier à ce constat, en attendant qu'une réédition du guide soit concrétisée.

Cependant, toutes les familles n'accèdent pas aux différents outils d'informations et ne viennent pas vers les structures (crèches, écoles, bibliothèque, centre social…). Les acteurs se fixent donc pour objectif opérationnel d'*aller vers* les familles ensemble, pour se faire connaître et rencontrer les familles dans leurs lieux de vie, hors les murs.

Actions existantes

- Grandir avec plaisir
- Café des parents
- Animations de proximité

Actions nouvelles envisagées

- Café de proximité
- Commission famille & petite enfance
- Newsletter famille

Action phare : Le Café de proximité

Cette nouvelle action est née de la réflexion partagée avec les acteurs famille du quartier, qui se sont fixés pour objectif de développer « *l'aller vers* », suite au contexte des deux dernières années, et dans le mouvement de transformation urbaine qui s'est intensifié depuis 2019.

L'idée poursuivie est de se rendre dans les lieux publics où les familles sont présentes, comme les aires de jeux par exemple, pour se présenter aux familles, informer sur les ressources et services du quartier et se mettre à l'écoute des parents.

Ainsi, régulièrement, la référente famille et au moins un partenaire, se rendront dans un espace de vie du quartier pour rencontrer les familles, prendre des contacts, inviter les parents à s'exprimer sur leurs besoins et attentes.

A ce jour, les partenaires n'ont pas encore défini le rythme auquel aura lieu cette action, ni comment elle sera organisée, mais son expérimentation devrait commencer fin 2022 ou début 2023, en amont du transfert du centre social vers le nouvel équipement situé en centralité du quartier (Place de la Fraternité), notamment en bordure de la principale école publique et de la nouvelle aire de jeux.

3. ORIENTER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES FRAGILES

Le développement du lien social est l'un des facteurs essentiels au maintien des capacités d'autonomie des personnes. Il contribue largement à développer une image positive de soi et à développer une capacité d'ouverture à l'autre, permettant de réels échanges avec des pairs ou d'autres générations. Cette démarche contribue aussi à développer une solidarité intergénérationnelle et à maintenir une certaine cohésion sociale.

A titre d'illustration et pour ne citer qu'une frange de la population, considérer que les personnes âgées peuvent rester « actives » et actrices de solidarité contribue à l'équilibre des échanges entre les âges et permet un nouveau regard sur le vieillissement. Une philosophie d'action portée par la Fédération Léo Lagrange.

Ainsi, pour parvenir à accompagner toute personne rencontrant des difficultés sociales, le centre social a pour mission d'apporter une attention particulière aux publics en situation de fragilité, quel que soit l'âge des personnes, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté. Le développement des actions d'intervention sociale adaptées, est également une réponse aux besoins de la population et du territoire.

Pour ce faire, le centre social privilégie l'implication citoyenne, la dimension interculturelle, et propose une pédagogie active où chacun est acteur.

Léo Lagrange s'attache en tant qu'association d'éducation populaire à rendre accessibles à tous l'information et l'accès aux droits, aux loisirs et à la culture favorisant ainsi le développement social et culturel, réel levier à l'inclusion sociale. Dans cette optique, des actions comme de la Charte Culture & Solidarité, des initiatives comme la permanence d'Aide, de médiation administrative et d'appui aux démarche numériques, des dispositifs comme Alpha léo pour accompagner en globalité les jeunes de plus de 15 ans, concrétisent cet engagement.

Diagnostic Hauts-de-Saint-Aubin

Le quartier des Hauts de Saint Aubin est le plus vaste projet d'aménagement et d'urbanisation que la métropole angevine ait connu depuis de nombreuses années. Il est, de ce fait, en mutation constante avec un mouvement régulier de la population. Cette dynamique démographique, marquée par de nombreux départs et arrivées d'habitants, rend le repérage des personnes ayant besoin d'être accompagnés et l'accompagnement plus difficiles.

Plusieurs constats :

1. Le territoire des 3 ZAC est composé à 75 % de petits logements (T3 ou moins). Cette prépondérance de petits logements, freine l'installation pérenne des nouveaux habitants (des familles notamment) et favorise une mobilité résidentielle importante.

2. Les Hauts de Saint-Aubin sont le quartier d'Angers dans lequel la population augmente le plus et le plus rapidement. Les moins de 29 ans sont surreprésentés, notamment par la présence croissante d'étudiantes et étudiants. Ce qui explique, par ailleurs, le grand nombre de personnes vivant seules dans le quartier. Les

ménages avec enfants sont nombreux, y compris un certain nombre de familles monoparentales. On constate également que les personnes seules du quartier sont majoritairement des femmes. Le quartier abrite 21 % de familles monoparentales, soit une part deux fois supérieure à l'unité urbaine d'Angers et davantage que la plupart des autres QPV du territoire.

3. Les problématiques d'isolement déjà existantes, se sont renforcées avec le contexte sanitaire et les mesures prophylactiques. De ce fait, les liens sociaux ont été limités et on observe un besoin prégnant de les renforcer. Des personnes âgées en situation précaire, souvent isolées, sont présentes sur le quartier. Le réseau partenarial et les démarches « d'aller vers » mis en place ces dernières années, ont besoin d'être renforcés, afin de mieux repérer les situations de vulnérabilité, et donc mieux intervenir en coopération.

4. La précarité économique à laquelle font face certains habitants du secteur prioritaire (QPV) est bien présente. En 2016, à l'échelle du grand quartier, le niveau de vie médian était de 1 605 euros par unité de consommation (Angers : 1 613 euros). Dans le QPV, il n'était que de 1 172 euros. 17 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté. On observe une augmentation du nombre de bénéficiaires de RSA.

5. Un grand nombre de la population rencontre des difficultés avec la généralisation des outils numériques. Problématique renforcée suite à ces deux années perturbées par la crise sanitaire. De plus, la complexité des procédures, le manque d'informations ou son accessibilité, la multiplicité des dispositifs, sont autant de freins à un plein accès aux droits pour les personnes les plus précaires.

Toutes ces problématiques ont renforcé les fragilités sociales et psychologiques de certains habitants. Une augmentation des conduites addictives et des troubles psychiques chez les personnes hébergées en structures spécialisées sur le quartier s'observe particulièrement depuis 2021.

Accueillir et accompagner les personnes rencontrant des difficultés sociales pourrait se traduire par :

- ≠ De l'aller vers diversifié dans ses formes et ses modalités coopératives
- ≠ Une communication adaptée
- ≠ Le repérage des personnes et l'accompagnement vers le collectif
- ≠ Développer des actions favorisant la mixité
- ≠ Favoriser l'accès aux droits

Des difficultés sociales déjà présentes

La Maison de quartier a pour vocation d'accueillir une grande diversité de personnes, aux profils socioculturels et socioéconomiques variés, parmi lesquelles des habitants rencontrant des difficultés sociales et personnelles, parfois cumulatives, qui caractérisent des situations de vulnérabilité.

Cette préoccupation était déjà présente en 2019, lors du diagnostic du dernier projet social de quartier, et la situation actuelle est principalement marquée par une aggravation de situations préexistantes liées à la situation pandémique, plus que par de nouvelles problématiques émergeantes. Depuis 2019, dans la dynamique créée par le projet social avec le développement d'initiatives (Equipe solidaire ; Commission professionnelle de lutte contre l'isolement ; Expérimentation d'une permanence d'Aide administrative et e-démarches…) et du réseau d'acteurs local, le centre social s'est donné les moyens d'agir sur des situations problématiques et de mettre en œuvre des accompagnements, notamment pour faciliter l'accès aux droits.

Les relations de confiance établies entre personnes en situation de fragilité et les professionnels, la proximité pour développer un relai d'information, la réactivité du réseau partenarial et la diversité des actions collectives ouvertes à tou.te.s, confirment la place du centre social dans cet enjeu.

Les étapes de construction de l'enjeu par le groupe de travail : une démarche collective

Suite au diagnostic de territoire, il résulte des constats, que toute personne peut - à un moment de son parcours de vie et quelle que soit sa situation sociale - rencontrer une difficulté sociale. C'est pourquoi le groupe de travail a validé les termes de l'enjeu, en insistant sur le fait que toute personne peut être confrontée à ces problématiques et que le rôle du centre social et des acteurs du quartier est de les accueillir, de les informer, les orienter et les accompagner.

Durant les trois réunions thématiques dédiées, chaque terme de l'enjeu a été défini. À l'aide d'un outil d'intelligence collective, chaque membre habitants et partenaires du quartier, a pu définir le terme « difficultés sociales », puis chaque mot a été « signifié » par thématique. La richesse de ces échanges a défini différentes problématiques sociales et ainsi formulé les objectifs opérationnels puis les actions à mettre œuvre pour les atteindre.

Durant les réunions du sous-groupe de l'enjeu 6, les thématiques qui ont été collectivement travaillées et déclinées sont variées, et toutes basées sur les données d'un diagnostic multilatéral (données statistiques, diagnostic sensible conduit par le centre social, bilan des commissions partenariales…). Elles concernent : les difficultés d'accès aux droits (parmi lesquelles : fracture numérique, illettrisme/illectronisme, lourdeurs administratives, restriction d'accès…), de communication, la santé, la précarité financière, les situations d'isolement social, le mal être, l'estime de soi.

Autres éléments qui ressortent de ces temps de travail dédiés à l'enjeu : une réelle implication des acteurs et habitants du quartier : une reconnaissance de l'importance de nourrir le réseau partenarial en temps collectifs structurants (Commission partenariale ; groupe projet) et en valorisant ce partenariat auprès des habitants et des associations ; un engagement renouvelé des acteurs pour concourir à l'enjeu d'accompagnement global.

Les principaux objectifs communs qui ont été dégagés :

▶ Maintenir le réseau partenarial avec les partenaires de l'enjeu et les associations professionnels du quartier, afin de (mieux) repérer et d'accompagner les personnes en difficultés.

▶ S'appuyer sur l'équipe solidaire de proximité qui – au travers de ses missions d'aller vers et d'écoute - recense et accompagne les personnes seules ou en situation d'isolement social.

▶ Renforcer la communication, afin de garantir une plus grande visibilité et accessibilité des ressources locales à tous les habitants.

Des définitions communes aux membres du groupe de travail

▶ Accueillir

Accueillir c'est être présent, prendre du temps pour la personne, se rendre disponible. Accueillir c'est choisir le bon moment et le lieu idéal. Les professionnels doivent avoir une posture d'accueillant, c'est à dire être dans l'écoute, l'échange, s'intéresser à la personne et la prendre en considération. Un bon accueil passe par un bon outillage des professionnels et de réelles compétences en termes de de savoir être.

▶ Accompagner

Accompagner c'est « faire avec » et pas « faire pour ». Les professionnels et les habitants feront en sorte de rendre la personne actrice dans ses choix, lui redonner confiance en elle et/ou son environnement. Ils devront prendre en considération le besoin réel de la personne, la faire cheminer dans son désir et surtout adopter une posture adaptée. Créer une relation de confiance, afin que les personnes puissent exprimer librement et sans crainte les difficultés qu'elles rencontrent.

▶ Difficultés sociales

La précarité économique est aujourd'hui rattrapée par d'autres types de fragilités. Profonde solitude, instabilité grandissante de l'emploi, mal logement, exclusion sociale et problèmes de santé au sens large (handicap, addiction, souffrances psychologiques…) touchent particulièrement les personnes âgées, les étudiants, les familles monoparentales, les personnes isolées fragiles. Référer aux « difficultés sociales » revient aussi à considérer une difficulté d'accès aux droits et/ou aux ressources sociales pour en faciliter la pleine réalisation. Dans un contexte de fortes mutations environnementales (à titre d'exemple : la numérisation des services publics et privés), les difficultés sociales se renforcent et l'enjeu d'accompagnement est d'autant plus nécessaire.

Présentation synthétique de l'axe

Objectif général	Objectif opérationnel	Actions
Repérer et lutter contre l'isolement des personnes	Développer l'accès aux droits	* Permanences d'aide aux démarches administratives / écrivain public * Accompagnement aux outils numériques
	Accueillir / Informer / Orienter les publics en difficultés	* Documents ressources AIO à destination des professionnels * Groupe ressource échange de la pratique pour les professionnels
	Développer une démarche "d'aller vers"	* Commission professionnelle de lutte contre l'isolement * Permanence Equipe solidaire de proximité (rattaché à la fiche équipe solidaire)
Accompagner vers un épanouissement personnel	Favoriser le bien-être et l'estime de soi	* Activités de bien être (marche bien être, atelier bien être, cycle de marche nordique) * Le temps entre femmes
	Développer des actions de prévention	* Atelier de prévention filets solidaires (cuisine, santé...) * Atelier de prévention de la mémoire * Atelier physique bien bouger seniors
	Proposer des temps de rencontres et d'activités collectives	* Table pour tous (enjeu 1) * Tout le monde peut venir jouer * Evènement festif "Jeu partage" entre partenaires enjeu 6 * Soirées animées (enjeu 1)
Favoriser l'entraide entre habitants	Accompagner des demandes d'habitants	* Equipe solidaire de proximité
	Développer des actions de solidarité	* Atelier solidaire : Repair café / partage de savoirs * Bourse d'échanges et de services

Après la phase d'éclaircissement des définitions nécessaires à une compréhension partagée de l'enjeu, trois objectifs ont été définis :

Repérer et lutter contre l'isolement des personnes

Pour répondre à cet objectif, les professionnels doivent travailler en réseau et utiliser des outils partagés qui vont permettre de mieux accompagner les habitants. Une démarche d'aller vers est nécessaire, afin de repérer les personnes rencontrant des difficultés sociales, car elles ne sont pas toujours utilisatrices des structures collectives du quartier. Chaque personne doit pouvoir accéder à ses droits. Il est donc nécessaire de favoriser l'inclusion sociale – par des actions individuelles et collectives – et de faciliter l'accès aux droits, en permettant aux personnes d'agir dans leurs parcours d'accès aux droits et ainsi exercer pleinement leur citoyenneté.

Accompagner vers un épanouissement personnel

Être épanoui, c'est se sentir bien dans sa peau, dans son corps. Comment se sentir mieux dans sa vie, avoir plus confiance en soi et être plus à l'aise avec les autres ? S'épanouir, c'est aussi apprendre à se connaître et comprendre comment l'on fonctionne. Dans cette optique, la participation à des actions collectives permet aux personnes d'apprendre à mieux se connaitre, à valoriser leurs compétences et savoirs. De même, les activités de bien être peuvent par exemple permettre à la personne de reprendre confiance en elle et de retrouver l'estime d'elle-même. Il est souvent nécessaire que ces temps soient accompagnés par des actions de prévention, permettant de comprendre comment l'on peut se sentir plus épanoui et quels sont les facteurs qui peuvent perturber notre épanouissement.

Favoriser l'entraide entre habitants

Chaque personne, quelle que soit son histoire, son ancrage social, dispose de compétences, de savoirs ou simplement de temps qu'elle peut mettre à profit pour contribuer à construire une vie de quartier plus solidaire. D'un service rendu au partage de compétences entre habitants, le centre social créé les conditions pour favoriser le développement d'actions de solidarité et d'entraide, en accompagnant les initiatives habitantes.

Action phare : La permanence d'aide et de médiation administrative / accompagnement aux e-démarches

En avril 2021, le Centre social a choisi de lancer l'expérimentation d'une permanence hebdomadaire, pour répondre à un besoin repéré sur le territoire et afin de disposer d'un dispositif supplémentaire d'observation sociale sur le territoire (évaluation continue). Au bilan d'une année et demie d'expérimentation, l'objectif est de maintenir et renforcer ce dispositif – partie prenante du projet d'accueil global du centre social - en développant le volet démarches et en permettant un accompagnement aux usages des outils numériques corrélés aux démarches administratives.

La permanence a lieu tous les vendredis de 9h30 à 12h30. Elle est assurée par l'animatrice vie sociale – vie de quartier, disposant d'un diplôme de Conseillère Economique Sociale et Familiale. Tous les habitants ont accès à cette permanence qui est un service gratuit.

Les objectifs fixés à ce dispositif :

- Développer l'autonomie des publics par la transmission d'informations exploitables et l'orientation vers les acteurs ressources
- Aider les habitants à comprendre et répondre à une nécessité administrative (difficultés ou incapacité de lire, écrire, ...)
- Lutter contre le non recours : agir en faveur de l'inclusion numérique et réduire l'illectronisme
- Faciliter l'accès aux démarches dématérialisées des administrations (fracture numérique)
- Lutter contre l'isolement

Renforcer l'accompagnement aux usages du numérique

Durant la démarche de renouvellement du projet social, et en complément des rencontres partenariales, des temps de travail dédiés2 à la thématique de la médiation numérique et du numérique dans l'accès aux droits, ainsi que des actes de formations professionnelles au sein de l'équipe du centre social3, ont permis d'abonder un plan d'action global de la transition numérique. A l'issue, un groupe de travail – composé de partenaires du quartier - s'est constitué pour préciser les modalités opérationnelles des actions à mettre en place. Il en ressort plusieurs constats et choix d'organisation :

- ≠ Une démarche qui nécessite des compétences à l'utilisation des outils numériques (recourir à un partenaire compétent, comme la Régie de Quartiers d'Angers, pour animer des ateliers collectifs de médiation numérique).
- ≠ Une action qui vise à lutter contre l'exclusion numérique et qui contribue par conséquent à l'inclusion sociale et au lien social.
- ≠ Une diversité de besoins spécifiques selon les âges.
- ≠ Une action qui doit viser à rendre plus autonome les habitants dans leurs usages aux outils numériques.
- ≠ Un accompagnement multiforme – individuel et collectif – qui se déploie en transversalité dans le centre social.
- ≠ Un réseau de lieux et structures ressource en proximité, à faire connaitre aux habitants.

[2] Groupes de travail « Pacte de coopération Ville/CAF/Maison de quarier », entre janvier et mai 2022 ; Plénière d'équipe du centre social dédiée en avril et mai 2022.
[3] Formation de 4 journées aux enjeux et outils de la médiation numériques au Centre social de Chemillé en mars et avril 2022 (animateur jeunesse ; animatrice Vie sociale/Vie de quartier ; Responsable Animation Globale)

Actions existantes

- Permanence d'aide aux démarches administratives
- Documents ressources AIO
- Commission professionnelle lutte contre l'isolement
- Equipe solidaire de proximité
- Activités de bien être
- Le temps entre femmes
- Atelier de prévention Filets solidaires
- Activités physiques Bien bouger
- Tout le monde peut venir jouer
- Ateliers solidaires
- Le petit déjeuner du quartier
- La table pour tous

Actions nouvelles envisagées

- Accompagnement aux outils numériques
- Groupe ressource professionnels
- Ateliers mémoire
- Evènement festif "Jeu partage" partenaires enjeu 6
- Soirées animées
- Bourse d'échanges et de services

Autres actions contribuant à l'enjeu

- Café Phylo / visite citoyenne (Simon de Cyrène / Adoma
- Permanence infirmière santé publique
- Constitution dossier CMU (Agents accueil Maison de santé)
- Création mur "activités adultes" de l'existant sur le quartier (infirmière santé publique / CCAS senior animation)
- Médiateur social (Maison de Santé)
- Animation pieds de bâtiments avec la caisse à santé (infirmière ville)
- Quinzaine bien être (Maison de Santé)
- Jardin thérapeutique (infirmière ville)
- Rencontre prévention et addiction (infirmière ville / ALIA)
- Repas partagé habitants / résidents structures (GEM/Simon de Cyrène)
- Régie troc / Dépoz récup' (Régie de quartier)

4. VALORISER LES ACTEURS DU QUARTIER ET LES ESPACES D'ENGAGEMENT BENEVOLE

Lors des rencontres et des différentes enquêtes conduites dans le cadre du diagnostic, des habitants et certains partenaires ont pointé un manque de visibilité du tissu associatif, ainsi qu'une difficulté à trouver de l'information sur les activités de certaines structures, notamment associatives. La difficulté chronique pour certaines associations à recruter des habitants bénévoles pour faire vire leur projet a également été relevée.

Lors des réunions de concertation mener de février à mai 2022, le besoin de mieux identifier les acteurs du quartier et les opportunités et lieux de l'engagement bénévole et citoyen, a été clairement posé comme un enjeu. La persistance de cette attente déjà prégnante lors du précédent projet social, peut s'expliquer par une participation à ces temps de concertation, d'habitants relativement récents qui connaissent peu ou mal le quartier, ses acteurs et ressources. De plus, des habitants présents ont émis une « envie d'engagement » plus forte dans le quartier.

Les réunions thématiques ont ensuite défini l'enjeu 2 : **valoriser les acteurs du quartier et les espaces d'engagement bénévoles.** Il était important que nous puissions partager la signification commune des mots utilisés.

- ≠ Lorsque nous parlions « d'acteurs » : associations, structures éducatives, institutions et de manière générale toute structure ayant une action sur le quartier mais aussi les bénévoles, acteurs individuels.
- ≠ Lorsque nous parlions de « valorisation » : actes de reconnaissance des bénévoles par les structures dans lesquelles ils s'investissent, démarches permettant de mieux identifier les acteurs agissant dans le quartier et les ressources du territoire.
- ≠ Lorsque nous parlions « d'engagement bénévole » : avoir une mission, donner du temps, partager des connaissances, se rendre utile, avoir une utilité sociale, oser la rencontre.

La séquence de concertation a permis de définir un schéma d'action pour répondre à ces enjeux croisés, et de dégager deux objectifs généraux :

4.1 Faire mieux connaitre les acteurs du quartier

Les effets attendus :

- Une meilleure identification des acteurs du quartier par les habitants
- Un développement des échanges et de l'interconnaissance entre acteurs
- Une dynamisation du réseau partenarial

Objectif général	Objectif opérationnel	Actions
Mieux faire connaitre les acteurs du quartier	Créer des outils de communication pour informer les habitants des acteurs et des ressources du quartier	Livret d'accueil des nouveaux habitants Cartographie des associations du quartier Livret « *participer oui mais où?* » (Actualisation)
	Organiser des actions pour faciliter l'identification des acteurs et développer l'interconnaissance	Point infos et échange entre acteurs/associations du quartier Stand infos associatif sur le marché Fraternité Petit déjeuner des acteurs

Devant le constat partagé d'un manque de lisibilité des espaces de coopération et d'engagement dans le quartier, la Maison de quartier, en tant que lieu pour tous, ouverte sur l'extérieur et se positionnant en pôle ressource pour favoriser et soutenir toutes les formes d'engagement, est un lieu propice à l'émergence d'initiatives collectives et associatives.

La Maison de quartier collabore déjà avec près de la moitié des 99 associations actives dans le quartier. Son travail en réseau permet d'ores et déjà de créer une cohérence dans les projets qu'elle mène.

Pour intensifier son action, elle organisera un espace de coopération locale au sein du nouvel équipement, permettant aux acteurs du quartier de s'en saisir.

En partenariat avec le Pôle territorial, il est envisagé de mettre en place des actions permettant des rencontres entre acteurs et permettre aux habitants de mieux les identifier.

Actions existantes

- Livret « *Participez oui, mais où ?* »
  (actualisation)

Actions nouvelles envisagées

- Livret d'accueil des nouveaux habitants
- Cartographie des associations locales

Action phare : Le point infos et échanges entre « acteurs » du quartier

Pour répondre au besoin des associations et des acteurs du quartier d'être mieux identifiés, de mieux faire connaitre leurs projets et de créer du lien, a émergé au cours des réunions participatives avec les habitants, le projet de mettre en place un lieu spécifique de ressources et d'information sur les acteurs. Un lieu spécifique, permettant également des rencontres entre acteurs et avec les habitants souhaitant s'engager pour et dans le quartier.

Cet espace ressource sera positionné dans le hall de la nouvelle Maison de quartier, lieu de passage et, avec sa nouvelle polarité de convivialité (espace bar), endroit attractif et repéré par tous les habitants et acteurs du quartier. Cet espace permettra aux habitants, usagers et acteurs de se poser pour échanger, imaginer des projets communs, proposer des possibilités de s'investir sur les actions des associations. L'espace « bureaux nomades », également situé dans le hall pourra aussi être mis à profit, pour faciliter les rencontres et les échanges entre habitants et bénévoles associatifs.

Un « coin petites annonces », notamment dédié aux offres de bénévolat et actualité de toutes les structures associatives du territoire sera mis en œuvre, et régulièrement actualisé.

4.2. Contribuer à la valorisation des espaces bénévoles du quartier / / / / / / / / / /

Les effets attendus :

- Création d'une dynamique propice à l'échange et à l'engagement des habitants
- Rendre plus lisibles les espaces d'engagement des acteurs du quartier

Objectif général	Objectif opérationnel	Actions
Contribuer à la valorisation des espaces bénévoles du quartier	Informer des possibilités d'agir dans le quartier	Le coin des petites annonces des habitants et associations Livret grand public « *S'engager oui mais où ?* »
	Développer des actions pour stimuler et valoriser le bénévolat dans le quartier	Le temps fort annuel des bénévoles de la Maison de quartier Temps fort de valorisation de l'engagement citoyen et du bénévolat Le plan annuel de formation des bénévoles L'étude sur le bénévolat

La Maison de quartier est repérée par les habitants comme un lieu de développement de lien social et comme un lieu ressource d'animations dans et hors les murs.

La mobilisation de nouveaux habitants est un enjeu à développer, en s'appuyant sur la diversité des habitants (sociale, professionnelle, générationnelle, culturelle) et le potentiel de nouvelles énergies susceptibles de s'engager dans la vie et l'animation des associations du quartier.

La Maison de quartier propose des actions favorisant la rencontre entre habitants, le soutien à leur engagement et une meilleure information du tissu associatif du quartier.

Entre 32 % et 58 % des habitants résident aux HSA depuis moins de 3 ans. Ces nouveaux habitants n'ont peu ou pas connaissance des actions associatives du quartier. Une meilleure connaissance des ressources du quartier pourrait susciter la création d'initiatives partagées et l'investissement dans des activités du quartier.

Actions existantes

- Le temps fort des bénévoles de la Maison de quartier

Actions nouvelles envisagées

- Le coin des petites annonces habitants et associations
- Livret grand public « S'engager oui, mais où ? »
- Temps fort de valorisation engagement citoyen et bénévolat du quartier
- Le plan de formation annuel des bénévoles
- Etude sur le bénévolat

Action phare : Le livret grand public « *S'engager oui mais où ?* »

Lors du précédent projet social, les acteurs partenaires du Centre social, en lien étroit avec la dynamique du projet de quartier, avait formulé puis concrétisé l'idée d'un livret intitulé « *Participer oui, mais où ?* », pour donner de la visibilité aux nombreuses instances de coopération locale. A l'usage, cet outil a principalement été utilisé par les acteurs professionnels – associatifs et institutionnels – comme référentiel de coopération, et très marginalement par les habitants (à l'exception des habitants engagés dans certaines instances comme le conseil de quartier, le Conseil de Maison). Son format, comme son mode diffusion restreint et la nature des espaces déclinés, n'invitaient pas à une appropriation par le plus grand nombre.

Dans la perspective de faire connaitre auprès des habitants les espaces d'engagement dans le quartier, il a été décidé lors des réunions participatives de créer un livret d'information où les habitants pourront trouver des informations sur les associations dans lesquelles il est possible de s'investir bénévolement. Ce livret - intitulé *« S'engager oui, mais où ?* » - prendra particulièrement

appui sur le dernier recensement des associations implantées et agissant dans le quartier (près d'un tiers de l'inventaire actualisé en 2021) et susceptibles d'offrir des opportunités – durables ou ponctuelles – d'engagement bénévole et citoyen.

Ce livret sera à disposition de tous les habitants intéressés par l'engagement bénévole, qu'ils soient nouvellement arrivés sur le quartier ou non. Sa diffusion sera assurée par l'entremise d'une page dédiée du site internet de la Maison de quartier, par la page « Quartier des Hauts de Saint Aubin » du site internet de la Ville d'Angers, ainsi que sous forme de livret imprimé dans les lieux publics (Centre social, Relai Mairie, associations disposant d'un lieu d'accueil des publics, etc…).

L'objectif de ce nouveau support ressource, est de renforcer le tissu associatif par une mobilisation plus importante d'habitants dans des projets, dispositifs et actions bénévoles. Il vise également à contribuer à une dynamisation de la vie associative locale.

5. DES MISSIONS INHERENTES A L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

L'accueil et la participation individuelle ou collective des habitants ont une dimension transversale dans le centre social. Que notre action garantisse ces principes fondamentaux, est indispensable pour que chacun exerce une citoyenneté active.

Le projet d'accueil qui constitue un enjeu d'autant plus fort que le lieu historique du centre social (Maison de quartier « Verneau/Capucins » et « Hauts de Saint Aubin » depuis 2007) va changer et ce nouvel équipement – conjuguant les fonctions « Maison de quartier » ; « Centre social » et « Lieu culturel » - va constituer un espace hybride, induisant de nouveaux usages sociaux et de nouveaux flux et profils d'usagers et d'habitants.

Le transfert - plus que matériel - est aussi symbolique pour bon nombre « d'anciens » habitants, qui devront être garantis d'y trouver et prendre leur place. Pour les équipes professionnelles et bénévoles de la Maison quartier, ainsi que les partenaires associés, l'enjeu réside dans l'équilibre indispensable à trouver entre continuité d'accueil des « anciens » habitants qu'il s'agira d'accompagner dans cette transition, et nouvelle dynamique de lieu central dans la vie sociale du territoire.

5.1 Adaptation des amplitudes horaires de l'accueil physique et renforcement d'animation

Lieu hybride et *de facto* « tiers lieu » socioculturel, le nouvel équipement va générer de nouveaux flux de publics, usagers de nombreux services pour partie nouveaux aux habitants. Au-delà du centre social, le lieu culturel qui englobe l'ensemble de l'équipement dans une logique de projet d'animation globale, va également induire un besoin d'accès renforcé.

Dans cette perspective, sera confortée l'organisation mise en place dès avril 2022, avec un accueil physique animé par 2 agents d'accueil agissant dans le cadre du référentiel de mission de la CAF (« mission du chargé d'accueil en centre social »). Cette organisation permettra notamment une amplitude d'accueil plus large (3 ouvertures jusqu'à 19h par semaine et chaque samedi matin) et potentiellement des ouvertures durant les pauses méridiennes, eut égard à la volonté d'accessibilité continue de l'équipement.

Un hall aménagé pour favoriser la posture d'accueil et faciliter la rencontre entre les habitants et l'équipe professionnelle du Centre social.

Actions existantes

► Communication adaptée/accessible : application des référentiels travaillés avec une ergothérapeute pour les affichages
► Actions et activités publiques du projet social (Repair Café ; Permanence équipe solidaire de proximité…) dans le Hall

Actions nouvelles envisagées

► Le coin des petites annonces habitants et associations
► Livret grand public « S'engager oui, mais où ? »
► Temps fort de valorisation engagement citoyen et bénévolat du quartier
► Le plan de formation annuel des bénévoles
► Etude sur le bénévolat

5.1. Prioriser l'intervention de l'équipe d'accueil dans le hall et définir le rôle du personnel et des bénévoles dans l'accueil, l'échange et l'accompagnement du public accueilli

Le nouvel équipement qui entrera en service dans le courant du printemps 2023, induit dans ses nouveaux aménagements (bureaux nomades ; espace convivialité ; espaces-totem dédiés à l'information sur les acteurs du quartier et les opportunités de bénévolat) et par les nouveaux services accueillis (permanence des travailleurs sociaux de la CAF ; permanence AMA et e- démarches), une opportunité de repenser l'accueil des habitants et déployer des ressources nouvelles pour garantir un dispositif d'accueil, d'information et d'orientation de qualité.

Outre les professionnels, de nombreux bénévoles mobilisés dans diverses actions et dispositifs, assurent *de fait* une misison d'accueil des publics (« Filets solidaires » ; « Petit Déjeuners des habitants » ; « Tables pour tous »….etc). Il y a donc un enjeu - repéré dans les différents groupes de projet – de formation des bénévoles dans l'accueil des publics du cente social.

Cet enjeu trouve notamment réponse dans le plan de formation annuel des bénévoles de la structure, initié début 2022. Dans la même perspective, le collectif d'habitants mobilisés dans l'animation du lieu culturel intégré, sera également concerné par cet enjeu, et par voie de conséquence intégré aux démarches formatives entreprises sur la thématrique de l'accueil des publics.

Actions existantes

► Accueillir dans le hall. Les agents d'accueils sont présents physiquement dans le hall pour informer sur les activités /projets /actions

Actions nouvelles envisagées

►Accompagner l'utilisation de la future borne multimédia pour mieux écouter les habitants, recueillir les besoins, les demandes, les envies.

►Espace convivialité (bar) et bureaux nomades/coworking

►Plan de formation des bénévoles de la Maison de quartier et du lieu culturel (Accueil des publics)

5.2. Renforcer et diversifier les démarches et outils de l'accès aux droits

Cet objectif est développé par l'équipe à travers sa posture d'accueil (écoute/situation/information/orientation) des publics et est confortée par l'outil « document ressource ». Il fait fortement écho à l'enjeu 6 destiné à mieux « *Accueillir et accompagner toute personne rencontrant des difficultés sociales* ». Ainsi sont notées ci-dessous uniquement les actions complémentaires.

- Expérimentée 6 mois durant le précédent projet social, la mise en place d'une borne informatique – complémentaire aux bornes existantes dans divers lieux publics du quartier

pour faciliter les démarches numériques des habitants (MDS ; Relai Mairie ; SAGV) – sera remise en place, avec la présence d'un personnel d'accueil pour faciliter son utilisation. Cette borne vise à réduire la fracture numérique (équipement/utilisation/compréhension) et à répondre aux difficultés rencontrées par la multiplication des démarches administratives dématérialisées.

- Mise en place en mars 2021 sous forme d'expérimentation, la permanence d'Aide & Médiation Administrative - incluant le volet e-démarches – est partie intégrante du projet d'accueil du Centre social. Cette permanence – animée par une professionnelle qualifiée et salariée permanente du centre social (animatrice vie sociale / vie de quartier) s'inscrit dans le dynamique du réseau AMA des Maisons de quartier d'Angers.
- Les permanences d'accompagnement social des voyageurs (assurées par la structure Voyageurs 49), qui se déploie dans le Centre social depuis de nombreuses années, concourent également à cet enjeu d'accès aux droits pour les habitants voyageurs du territoire. A compter du 4ème trimestre 2022, un créneau hebdomadaire est repositionné pour coïncider avec des dispositifs sociaux (« Etal solidaire ») et d'animation sociale (« Petit déjeuner de quartier ») et favoriser ainsi leur ouverture et accessibilité aux publics de la permanence.

Actions existantes

Actions nouvelles envisagées

► Rencontre annuelle d'inter connaissance entre les agents d'accueil des différentes structures du quartier

► Accueil des permanences de la CSF, Voyageurs 49

► Permanence d'Aide & Médiation administrative et aux e-démarches

► Document ressource A.I.O

► Borne informatique accompagnée

► Permanences des travailleurs sociaux de la CAF 49

5.2. Mieux répondre aux enjeux du numérique dans l'accès aux droits / / / / / / / /

La démarche de renouvellement du projet social, les temps partagés d'élaboration de diagnostic, les réunions participatives avec les partenaires et habitants ont confirmé l'enjeu de mieux répondre aux besoins d'accompagnements au numérique selon trois dimensions :

- Les démarches administratives dématérialisées, qui ont connu une forte accelération depuis 2020 – notamment dans les services publics ;
- Les usages fortement évolutifs des outils numériques dans la vie quotidienne des habitants ;
- La prévention aux écrans et usages des outils numériques.

Pour répondre à cet enjeu global, les équipes du centre social ont structuré un plan d'action décliné en plusieurs modalités de mise en œuvre :

- Des ateliers collectifs de « médiation numérique » seront mis en place dès le 4ème trimestre 2022, dans la foulée du diagnostic du projet social de territoire et des travaux conduits dans le cadre du réseau du Pacte de coopération Ville/CAF/Maisons de quartier en 2022.
- Sur la base de ressources d'accompagnement existantes, le dépoiement du dispositif innovant intitulé « Alphaléo » assurant un accompagnjement global des jeunes dans leur parcours de vie et contributif des démarches de montée en compétences et de prévention.
- Des actions de prévention et de formation des professionnels du Centre social sur les enjeux du numérique et notamment sur le volet « médiation », pour assurer une approche transversale.

Actions existantes

▶ Permanence d'Aide & Médiation administrative et aux e-démarches

▶ Espaces d'accompagnement Moov'Up / Melting (jeunesse 15 ans et +)

Actions nouvelles envisagées

▶ Ateliers collectifs de « médiation numérique »

▶ Alpha Léo / Alpha Corner – Accompagnement des jeunes 360 °

▶ Actions de prévention (Ecrans ; Réseaux sociaux…)

5.3. La participation des habitants : un développement du bénévolat à accompagner

La participation des habitants à la construction du projet a été décrite précédemment. La participation des habitants à sa mise en œuvre peut apparaître en filigrane, alors qu'elle est très souvent déterminante dans la définition ou la réalisation des actions.

Le secteur « Vie de quartier » de la Maison de quartier est chargé de la « dynamique bénévole », de la vie associative, de la solidarité et des initiatives, actions et dispositifs engagés pour l'intergénérationnel.

La « participation » est abordée comme un champ d'expérimentation pour tous les professionnels, dans un souci permanent d'amélioration. Les temps réguliers en réunions d'équipe globale permettent de mutualiser ce qui est expérimenté et utilisé par chacun, comme les outils méthodologiques et d'animation. Nous poursuivrons ces rituels d'équipe, pour renforcer le partage des outils et expériences participatifs.

≠ Le Conseil de Maison, pour sa part, à l'issue des séquences formatives qu'il a menées en 2021 notamment, a formalisé son outil « Plan d'action annuel » qui fixe ses priorités et décline les actions qu'il souhaite – en partie prenante, en coopération ou en délégation – conduire chaque année. Le bénévolat (au travers notamment du temps fort annuel dédié et du plan annuel de formation des bénévoles) est au cœur de son action.

≠ Au niveau de la jeunesse, le groupe des « Hauts Parleurs » (15 ans et +) est un vecteur particulièrement concret d'implication bénévole dans le centre social. Son équivalent pour les jeunes de 11-14 ans s'est mis en place fin 2021 (les Haust parleurs juniors) et concoure – aux côtés d'autres groupes projets d'intérêt collectif (exemple : le groupe de jeunes reporters du Journal de quartier In Start View, développé en 2021) – à stimuler la participation des plus jeunes à la vie du centre social et du quartier.

En 2021, 105 personnes différentes auront participé à la vie de l'équipement. Ce chiffre – qui affiche un recul de 27 % par rapport à 2019 du fait du contexte sanitaire – était jusqu'alors en constante augmentation. Cette baisse conjoncturelle est néanmoins à relativiser, au regard des nouveaux espaces d'engagement (principal exemple, le Collectif Lieu Artiste & culturel affichant près de 50 habitants mobilisés en 2022 ; le « Petit déjeuner des habitants » initié en septembre 2021), qui sont venus compléter le répertoire des espaces bénévoles de la Maison de quartier.

Inscrite en intention prospective dans le présent projet social, « l'étude bénévolat » visera à enrichir notre démarche de développement, en produisant une connaissance plus fine des ressorts de l'engagement bénévole dans un quartier en mutation. Si les attentes, besoins, opportunités et freins dans les vies associatives locales sont connues sur le volet « bénévolat », il reste en effet à mieux appréhender ce que les habitants attendent ou souhaiteraient en termes d'engagement bénévole.

Enfin, la Maison de quartier dispose d'une organisation et d'une méthodologie éprouvée dans l'accompagnement et le développement du bénévolat. Les actions et outils ci-dessous en déclinent quelques-unes des modalités.

- Les 2 temps d'accueil et d'information collectifs à destination des bénévoles
- Les temps d'accueil et de suivi individuels des bénévoles
- Le livret « *Et pourquoi pas moi ?* », la charte du bénévole et les fiches « espaces d'engagement »
- L'échange d'outils, de techniques, d'expériences « participatif » entre membres de l'équipe
- Temps fort annuel des bénévoles de la Maison de quartier
- Les Hauts parleurs (« Ados » & « Juniors »)

- Le Plan annuel de formation des bénévoles
- Le livret « *Participer oui, mais où ?* »
- Etude « bénévolat » HSA

5.4. La vie associative locale : un développement relatif et un point d'appui nécessaire

On peut dénombrer un grand nombre d'associations domiciliées dans le territoire. Le recensement opéré dans le cadre de notre diagnostic de territoire en 2021, en dénombre 99. Près d'un tiers d'entre elles, déploie leur projet associatif et leurs actions sur le quartier des Hauts de Saint Aubin.

≠ Les associations les plus actives dans la vie du quartier sont principalement celles qui disposent de personnel salarié ou celles récemment créées (Régie de quartiers, association Séquoia, les APE des écoles Mandela et Philipe, le club sportif des Yankees ; les associations d'habitants au premier rang desquelles l'association des Capucins…).

≠ De nouvelles associations se sont implantées dans le quartier depuis 2019, parmi lesquelles des structures qui ont depuis développé des liens partenariaux étroits avec le Centre social (Simon de Cyrène ; G.E.M La vie), d'autres se sont créées avec pour objectif de stimuler l'implication habitante dans la vie d'îlots « nouveaux », autour du cadre de vie, de l'animation du vivre ensemble (l'exemple le plus récent : l'association des habitants Mayenne/Boselli, accompagnée depuis 2020 par la Maison de quartier pour mettre en œuvre son projet associatif). Parallèlement, des dynamiques habitantes non constituées en association juridique – contribuent également à la vie du quartier (Collectif Lieu culturel & artistique).

Ces « nouvelles » dynamiques associatives ou collectives, qui constituent des opportunités particulièrement efficientes pour les nouveaux habitants, ne doivent cependant pas masquer les difficultés rencontrées par des structures pus anciennes à renouveler leur vie bénévole, leurs instances dirigeantes. L'action du Centre social – dans son soutien multiforme aux différentes formes d'engagement (au sein du centre social / par la création d'associations) contribuent à cet enjeu de développement local d'autant plus fort, que le grand quartier est vaste et que les relais associatifs sont une des conditions indispensables du vivre ensemble sur le territoire.

L'association Léo Lagrange Ouest sait toute l'importance de voir émerger des initiatives collectives, qui répondent aux besoins des habitants. Son rôle est d'apporter des conditions favorables à l'émergence de ces initiatives et à la mise en œuvre de projets collectifs.

Actions existantes

▶ Mise à disposition de moyens concrets (locaux / matériel/domiciliation)

▶Espace ressources/appui aux projets collectifs d'habitants (accompagnement à la création d'associations, à la méthodologie de projet)

▶Partenariat autour des projets associatifs (Fêtes des voisins, fête des écoles…)

▶Fonds de Participation Habitants

Actions nouvelles envisagées

▶ Livret d'accueil des nouveaux habitants

▶ Livret grand public « S'engager oui, mais où ? »

▶ Cartographie des associations locales

▶ Le point Information & échanges des acteurs du quartier

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE EN SYNTHESE

Notre projet a pour ambition de concourir activement à la réponse à apporter aux fragilités ou aux difficultés d'habitants du quartier. Comme il poursuit concomitamment l'objectif plus général – au regard des évolutions rapides d'un territoire en dynamique – de concourir au bien vivre ensemble. Le facteur clef, qui contribuera à sa réussite, sera de transformer les envies, les échanges, les liens de solidarité qui sont exprimés ou qui ont vu le jour parmi une partie de la population, en réelle mobilisation pour agir collectivement.

Pour renforcer notre présence sociale, développer notre action à destination des familles, accompagner le développement du Collectif CLAC, nous avons, par des avenants débutant en janvier 2021, et se terminant au 30/06/2022, octroyé au responsable d'animation globale de territoire et à la coordinatrice Culture & communication 2 heures hebdomadaires supplémentaires. Il s'agissait de concilier le déroulement d'une démarche exigeante de renouvellement du projet social et la réalisation des missions ordinaires de coordination et d'animation.

Pour mettre en œuvre concrètement le projet proposé, eut égard notamment à une réorganisation systémique liée au fonctionnement et au développement de la nouvelle Maison de quartier, nous proposons dans le cadre de la présente CPO de pérenniser l'augmentation du temps de travail de deux postes pour remplir les missions suivantes :

- Responsable de l'Animation Globale de Territoire (de 33h à 35h) : poursuite de la démarche *hors les murs* et développement des nouvelles actions relatives à l'enjeu 1 du projet social « Renforcer les liens entre habitants » et de l'enjeu 2 du projet d'animation culturelle « Vivre ensemble dans la convivialité et la mixité ».
- Responsable Culture & Communication (de 33h à 35h) : poursuivre l'accompagnement du Collectif CLAC, assurer la coordination du Lieu/Projet culturel intégré à la Maison de quartier, développer les actions permettant de valoriser les acteurs du quartier et les espaces d'engagement bénévole, pour permettre une participation plus importante des habitants. Ce poste participe à la démarche globale de l'équipement.

PARTIE 3 - LES PRIORITES THEMATIQUES DE LA VILLE

1. L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNESSES

En 2021, 280 jeunes de plus de 15 ans ont fréquenté la Maison de quartier. 91 lors d'actions collectives du Moov' up et 189 dans le cadre de l'accueil du Melting, en lien avec la Mission Locale Angevine. Ce chiffre en forte hausse, souligne l'intérêt d'offrir aux jeunes du quartier, diverses propositions d'accueil. La création d'un binôme pour cette tranche d'âge, lors de la précédente CPO (1 temps plein et un mi-temps) dans le cadre de la CPO 2, a contribué à l'émergence d'actions partenariales plus denses et à la diversification des supports d'accompagnement utilisés.

La période de crise sanitaire a engendré une adaptation de fonctionnement et a souligné l'intérêt d'un travail partenarial axé sur la complémentarité.

Durant les prochaines années, l'équipe jeunesse et les acteurs éducatifs jeunesse du territoire, souhaitent travailler autour de l'enjeu fixé par le nouveau projet social. Le diagnostic du projet social a en effet mis en exergue des problématiques déjà existantes chez les jeunesses. Il a été spécifié une augmentation de leurs difficultés rencontrées comme la précarité financière, des difficultés de logement et une rupture de certains liens sociaux. Une situation accentuée par la crise sanitaire. En effet, certains jeunes ont décroché scolairement, d'autres ont dû interrompre leur stage, d'autres encore ont perdu leur emploi. Cela n'a fait qu'accentuer leur isolement et leur sentiment de mal être. Cette fragilité, pouvant même aboutir pour certains à une détresse psychologique. Cette période a, de plus, contraint les jeunes à adapter leurs relations avec les institutions. Pour exemple, le confinement a rompu, de fait, le lien direct avec certains interlocuteurs professionnels. S'en est suivie une perte de confiance et un accès plus difficile à leurs droits.

Enfin, le manque d'accès au sport et à la culture a été souligné par les jeunes enquêtés[4]. Le manque de clubs sportifs et d'équipements extérieurs adaptés limiterait les jeunes dans l'exercice d'une activité physique suffisante et nécessaire à leur mieux- être. En outre, il n'y aurait pas suffisamment de propositions d'animations culturelles en proximité, (spectacles et concerts, adaptés au public jeunesse). Cette ouverture culturelle permettrait d'être complémentaire au sport, pour aider les jeunes à sortir de leur quotidien et de leur isolement.

Il a donc globalement été constaté une fragilisation des situations de certains jeunes. L'enjeu sera donc de renforcer l'accompagnement et soutenir les jeunes dans leurs parcours de vie. Pour cela, l'objectif sera de consolider le réseau partenarial jeunesse, de travailler ensemble sur la transversalité et la complémentarité. Il s'agira, en outre, de renforcer le réseau des jeunes, de soutenir leur orientation et de développer leurs compétences psychosociales. Enfin, la priorité sera de permettre aux jeunes de prendre soin d'eux et de rompre leur isolement.

[4] Enquête « Usagers Jeunesse 2021 »

1.1. Développer une politique « d'aller vers » les jeunes non captifs / / / / / / /

✦ Aller à la rencontre des jeunes utilisant les espaces publics lors de temps adaptés aux des jeunes.

✦ Construire une offre de loisirs dans les espaces publics en dehors des temps scolaires

Des animations régulières mises en place avec les partenaires de la Ville vont se poursuivre. Elles contribuent à rencontrer de nouveaux jeunes, tout en conservant une dynamique avec les jeunes déjà inscrits. Les périodes de vacances et particulièrement celles de l'été, restent propices aux animations de proximité, avec la continuité de l'organisation des « Lundynamiques » en coopération avec l'équipe des médiateurs socio-sportifs et le « Sport truck » de la Ville.

Les actions régulières à la sortie des écoles, avec le dispositif « De nous à vous », dans son nouveau déploiement dans le quartier, favorisent aussi le lien direct avec les habitants du territoire. De plus, la mise en place de l'action « Rendez-vous en bas de chez vous », constituera toujours une occasion de rencontres des nouvelles familles « primo arrivantes » dans le quartier, avec la volonté de nouvelles inscriptions de jeunes, directement liées aux démarches d'aller vers, animées en inter secteurs.

Les chantiers de jeunes citoyens, les AJV (Ateliers Jeunes Vacances) sont un autre exemple de présence positive des jeunes dans le quartier qui perdureront. Le fait que des jeunes repeignent, par exemple, un transformateur électrique, contribue à leur sentiment d'utilité, mais aussi à embellir le cadre de vie.

Enfin, le partenariat avec le collège et les lycées de secteur, continuera à être un levier particulièrement opérant pour se faire connaître auprès du public jeune. Le nouveau partenariat avec le collège Janequin d'Avrillé, fréquenté par un nombre important de jeunes habitant le quartier, sera un nouveau vecteur de participation des jeunes aux dispositifs d'accueil et d'accompagnement de la Maison de quartier qui leurs sont dédiés.

Actions nouvelles

✦ ALPHA LEO nouveau dispositif d'accompagnement 360° des jeunes (projets et parcours).
Le projet de développement du secteur jeunesse, prévoit de nouvelles démarches et dispositifs « dédiés », dont le déploiement des outils Alpha Léo *dans* et *hors* les murs.

Focus sur le futur ALPHA CORNER LEO LAGRANGE aux Hauts de Saint Aubin